

QUEERS, PLACARDS ET CAMPS D'HOMMES :

Établir des bases pour comprendre les répercussions
des grands projets d'infrastructure et d'exploitation
des ressources naturelles sur les
communautés **2ELGBTQQIA+** et les autres
communautés marginalisées

Ali MacKellar, K. Klenk, S.C.B, Brianna B., Soni Grant, A. Aylesworth, S. Mines, H.N. Ellingwood et
Alana R. Westwood

Le 30 juin 2023

Remerciements

Cette étude est motivée par la mobilisation et l'activisme des femmes autochtones, des universitaires autochtones et d'autres universitaires qui ont dénoncé les conséquences néfastes pour leurs communautés découlant des projets d'exploitation des ressources (PER) au Canada. C'est avec une immense gratitude que nous saluons les femmes autochtones qui ont défendu leurs communautés et ont appelé à ce que l'enquête se penche sur les expériences vécues par les populations marginalisées touchées par les PER. Cette étude a été rédigée sur les terres non cédées des Sk̓wx̓wú7mesh et sur le territoire non cédé des Mi'kmaq. Cette étude mentionne les communautés marginalisées dans le contexte du colonialisme de peuplement qui perdure. Il est important de noter que les peuples autochtones de l'Île de la Tortue et du monde entier possèdent des cultures, des structures gouvernementales et des lois uniques, basées sur le lieu, qui ne sont pas monolithiques. De même, les autres communautés marginalisées évoquées dans notre étude vivent à la croisée de diverses identités et pratiques culturelles, de sorte que leurs expériences ne sont pas homogènes et ne peuvent être généralisées.

Cette étude a été réalisée à K'jipuktuk (Halifax), dans la région de Mi'kma'ki, territoire ancestral, contemporain et non cédé des Mi'kmaq. Ces terres sont régies par les traités de paix et d'amitié et les auteurs principaux sont conscients des accords auxquels ils sont liés par ces traités. En outre, cette étude a été menée sur les territoires jamais cédés des peuples Skwxwú7mesh. Les répercussions de l'extraction des ressources sur les communautés marginalisées, particulièrement les femmes et les filles autochtones et les peuples bispirituels, sont le résultat direct d'un colonialisme persistant imposé par les gouvernements coloniaux (municipaux, provinciaux et fédéral) qui profitent toujours du vol des terres et de l'extraction des ressources sur l'Île de la Tortue, au détriment des individus, des communautés et de nos descendants.

NOTE DES AUTEURS

Ce rapport a été rédigé à l'intention de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) dans le cadre d'une subvention accordée à l'Université Dalhousie au titre du programme de recherche ciblée de l'AEIC. Des contributions supplémentaires sont présentées à la fin de ce document. *Les opinions et recommandations présentées dans le présent document sont celles des auteurs et ne représentent pas celles des institutions auxquelles ils appartiennent.*

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à l'un des auteurs principaux :

- **Ali MacKellar.** Candidate à la maîtrise en études environnementales, École pour les ressources et l'étude du milieu, Université Dalhousie (a.mackellar@dal.ca)
- **Alana Westwood.** Professeure adjointe, École pour les ressources et l'étude du milieu, Université Dalhousie (a.westwood@dal.ca)

CITATION DU RAPPORT

MacKellar, A., Klenk, K., B.C.S, B. B., Grant, S., Aylesworth, A., Mines, S., Ellingwood, H.N. et Westwood, A.R. (2023). *Queers, placards et camps d'hommes : Établir des bases pour comprendre les répercussions des grands projets d'infrastructure et d'extraction des ressources naturelles sur les communautés marginalisées.* Préparée pour l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Laboratoire Westwood, Université Dalhousie, Halifax. 72 pages.

Résumé

En 2019, le gouvernement du Canada a mis en œuvre la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) en vue d'élargir la portée de l'évaluation des grands projets d'infrastructure et d'exploitation des ressources naturelles (PER) pour y inclure des impacts sociaux, sanitaires, culturels et environnementaux supplémentaires (gouvernement du Canada, 2019a). Les nouvelles mises à jour portent sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), un outil analytique défini comme « [...] un processus analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre » (gouvernement du Canada, 2022). L'ajout de l'ACS Plus a été mis en avant par des femmes autochtones et des universitaires, des scientifiques et des activistes qui ont souligné les expériences négatives des personnes qui ont été à la fois exclues des processus d'évaluation d'impact (EI) et lésées par les PER (Manning et coll., 2018; Pauktuutit, 2020; Pictou, 2021; Stienstra et coll., 2020).

Toutefois, malgré les mises à jour législatives visant à inclure l'ACS Plus, les expériences des populations marginalisées liées aux PER et à l'EI, notamment des personnes racialisées non autochtones, des personnes bispirituelles, lesbiennes, gais, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées, asexuées et plus (2ELGBTQQIA+), des jeunes et des personnes handicapées, sont peu connues (Stienstra et coll., 2020). Par ailleurs, avant 2021, les mises à jour de l'ACS Plus dans le cadre du processus d'EI ne fournissaient que peu ou pas de renseignements sur la *manière* d'entreprendre un examen de l'EI intersectionnel et fondé sur le sexe (Stienstra et coll., 2020). Récemment, des renseignements sur les pratiques exemplaires ont été publiés sur le site Web de l'[Agence d'évaluation d'impact](#).

Les nouvelles dispositions juridiques de l'ACS Plus dans la LEI constituent à la fois une nécessité stratégique et une occasion de comprendre comment la proximité des PER peut perpétuer ou atténuer l'oppression systémique à laquelle sont confrontées les communautés vulnérables (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019; Stienstra et coll., 2020). En outre, une étude plus approfondie de ces impacts et une meilleure compréhension de leurs trajectoires peuvent contribuer à informer, soutenir et améliorer l'application de l'ACS Plus dans l'EI afin d'améliorer l'inclusion des populations et des communautés marginalisées dans les processus d'EI. Ce rapport est une synthèse de l'analyse documentaire, de l'examen systématique et de la contribution d'experts. Il fournit des renseignements sur les répercussions des PER sur les communautés marginalisées et des recommandations visant à mettre à jour les processus d'EI pour prévenir ou atténuer ces répercussions.

Nous avons analysé les études d'impact environnemental fournies dans le cadre des procédures fédérales d'EI et procédé à une analyse systématique de la documentation universitaire en vue de répondre à deux questions de recherche : (1) Comment les expériences des personnes 2ELGBTQQIA+ et d'autres personnes marginalisées vivant ou travaillant sur ou à proximité des PER ont-elles été incluses (ou pas) dans les prévisions d'impact des grands projets réalisés au Canada? (2) Quelles sont les connaissances mondiales sur les relations entre les PER et les communautés 2ELGBTQQIA+, et ces connaissances peuvent-elles être utiles pour définir les trajectoires d'impact dans le contexte canadien?

Enfin, nous avons organisé un atelier de deux jours avec des employés de l'AEIC, de Ressources naturelles Canada (RNCan), de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), de groupes à but non

lucratif, ainsi qu'avec des universitaires de diverses institutions afin de recueillir des commentaires pour répondre à notre question de recherche finale : (3) Quelles méthodes et pratiques exemplaires les promoteurs, l'AEIC et les chercheurs peuvent-ils employer pour évaluer l'impact sur les petites populations marginalisées, tout en minimisant les risques et les préjudices pour ces populations, et comment les voix de ces populations peuvent-elles être mieux prises en compte dans les processus d'EI?

À partir des résultats de cette recherche, nous formulons des [recommandations détaillées](#) pour une meilleure inclusion des populations marginalisées dans les processus d'EI, ainsi que pour définir des méthodes sûres pour mener des recherches sur ou avec des populations marginalisées.

Voici un aperçu de notre liste de recommandations.

1. (Re)bâtir des relations

- a. Reconnaître la violence historique et persistante
- b. Décentrer les idéologies occidentales
- c. Changer le discours
- d. Utiliser des termes respectueux

2. Mener des consultations communautaires significatives et accessibles

- a. Éviter de penser qu'une solution unique s'impose
- b. Lever les obstacles logistiques à la participation
- c. Permettre l'anonymat
- d. Réserver le financement d'activités de mobilisation aux communautés marginalisées
- e. Introduire des ententes sur les répercussions et les avantages pour les communautés

3. Mener des recherches axées sur les communautés

- a. Aider les communautés à mener des recherches
- b. Tirer parti des organisations communautaires existantes
- c. Créer des liens entre les communautés et des conseillers compétents

4. Assurer la responsabilité

- a. Définir clairement les champs de compétence des intervenants
- b. Encourager les évaluations entre instances
- c. Établir la surveillance communautaire comme condition exécutoire
- d. Demander des comptes à tous les acteurs impliqués
- e. Renforcer l'application de la loi

5. Mise à jour des pratiques procédurales et administratives

- a. Introduire une possibilité de refus
- b. Intégrer et financer une mobilisation communautaire continue
- c. Préserver l'intégrité des documents
- d. Normaliser le format des documents
- e. Mettre à jour le site Web de l'AEIC
- f. Exiger la divulgation publique des baraquements

6. Mettre au point des outils et des ressources supplémentaires

- a. Créer des études de cas sur l'ACS Plus
- b. Mettre en place un système d'alerte sur les PER
- c. Embaucher des agents de liaison communautaires pour faciliter l'éducation
- d. Embaucher un ombudsman pour responsabiliser le personnel sur le lieu de travail
- e. Créer une communauté de pratique

Soutien en cas de crise

Ce document traite des lois et des systèmes coloniaux violents existant au Canada qui affectent les droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis sur leurs terres, leur culture et leur souveraineté. Cette étude aborde des sujets tels que le génocide, la violence, la violence sexuelle, le racisme, l'oppression, le suicide, la toxicomanie, le classisme et les problèmes de santé mentale. Nous encourageons les gens à prendre le temps et l'espace dont ils ont besoin pour lire ce document et, si vous avez vécu une marginalisation résultant de systèmes d'oppression tels que la suprématie blanche, le colonialisme et la queerphobie, sachez qu'il n'est pas nécessaire de revivre un traumatisme par la lecture de ce rapport.

Vous trouverez ci-dessous une liste de lignes d'assistance en cas de crise, bien que nous reconnaissons qu'il s'agit d'outils limités pour gérer les crises. Si vous connaissez d'autres aides qui pourraient être utiles pour ce type de document, n'hésitez pas à vous adresser aux auteurs, qui apprécieront votre contribution.

- 1. Ligne d'écoute pour les survivants des pensionnats et leurs familles**
Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : [1-866-925-4419](tel:1-866-925-4419)
- 2. Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être**
Soutien immédiat en santé mentale et intervention en cas de crise pour les peuples autochtones du Canada, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : [1-855-242-3310](tel:1-855-242-3310)
Sessions offertes en : cri, ojibwé, inuktitut, français et anglais
- 3. Ligne d'urgence canadienne de prévention du suicide**
Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : [1-833-456-4566](tel:1-833-456-4566)
- 4. LGBT Youth Line (Ligne des jeunes LGBT)**
Soutien confidentiel et sans jugement des pairs **2ELGBTQQIA+** par téléphone, message texte ou clavardage. Accessible de 16 h à 21 h 30 : [1-800-268-9688](tel:1-800-268-9688) ou par message texte au [647-694-4275](tel:647-694-4275)
- 5. Trans Lifeline (accessible au Canada et aux États-Unis)**
Une ligne d'écoute téléphonique qui offre un soutien aux transgenres par leurs pairs
Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : [1-877-330-6466](tel:1-877-330-6466)
- 6. Espace mieux-être Canada**
Soutien en santé mentale et consommation de substances pour les personnes au Canada et les Canadiens à l'étranger.
Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Membres des peuples autochtones (téléphone) : [1-855-242-3310](tel:1-855-242-3310)
Membres des peuples autochtones (clavardage) : www.espoirpourlemieuxetre.ca
Jeunes en difficulté : Textez MIEUX au [686868](tel:686868)
Adultes en difficulté : Textez MIEUX au [741741](tel:741741)
Travailleurs de première ligne : [741741](tel:741741)
Pour vous aider à soutenir une personne en difficulté : [1-866-585-0445](tel:1-866-585-0445)

Table des matières

Remerciements.....	2
Résumé	3
Soutien en cas de crise	6
Liste des abréviations	8
Objectif	9
CONTEXTE	11
Considérations actuelles dans le cadre des lois et processus d'évaluation d'impact	12
Le manque de connaissances pour améliorer l'inclusion.....	13
PARTIE 1 : ANALYSE DOCUMENTAIRE.....	14
Objectifs et questions de recherche.....	14
Méthodes.....	14
Résultats	18
PARTIE 2 : SYNTHÈSE SYSTÉMATIQUE DE LA DOCUMENTATION	27
Contexte	27
Outils et méthodes	28
Résultats	34
PARTIE 3 : SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES EXPERTES	38
Redéfinir l'évaluation d'impact inclusive au Canada.....	38
Points saillants de l'atelier.....	39
Résumé des connaissances partagées.....	40
Mot de la fin	44
DISCUSSION.....	45
Recommandations.....	54
RESTRICTIONS	59
CONCLUSION.....	61
CONTRIBUTIONS	62
RÉFÉRENCES.....	63
ANNEXE	70
Annexe 1 : Résumé des résultats de recherches antérieures financées par l'AEIC.....	70

Liste des abréviations

ABRÉVIATION	FORME LONGUE
2ELGBTQQA+	Bispirituel, lesbien, gai, bisexuel, transgenre, queer, en questionnement, intersexué et asexuel. Le + représente les identités sexuelles et de genre qui ne sont pas couvertes par le terme générique.
AB	Alberta
ACS Plus	Analyse comparative entre les sexes plus
AEIC	Agence d'évaluation d'impact du Canada
AI	Activité d'intérêt
AN	Anglais
C.-B.	Colombie-Britannique
CEE 2018	Lignes directrices de la Collaboration for Environmental Evidence 2018
CVR	Commission de vérité et réconciliation
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
EE	Évaluation environnementale
EI	Évaluation d'impact
EIC	Évaluation d'impact communautaire
EIE	Évaluation des impacts environnementaux
FFADA	Femmes et filles autochtones disparues et assassinées
FFADA2S	Femmes, filles, personnes bispirituelles et appartenant à la diversité des genres autochtones disparues et assassinées
FR	Français
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IS	Impact social
ITS	Infections transmises sexuellement
LCEE 2012	Loi de 2012 sur la collaboration en matière d'évaluation environnementale
LDAREI	Lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact
LEI	Loi sur l'évaluation d'impact
N.-É.	Nouvelle-Écosse
Ont.	Ontario
PER	Projet d'exploitation des ressources
PI	Population d'intérêt
QC	Québec
RI	Résultat d'intérêt
Sask.	Saskatchewan
T.-N.-L.	Terre-Neuve-et-Labrador
TMT	Travailleurs masculins temporaires

Objectif

En 2019, le gouvernement du Canada a promulgué la nouvelle *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI), qui régit les pratiques et les politiques relatives aux évaluations d'impact (EI) sur les projets d'exploitation des ressources naturelles (PER) et d'infrastructure majeurs (gouvernement du Canada, 2019a). La nouvelle LEI prévoit notamment l'obligation d'examiner la manière dont le sexe et le genre se croisent et se superposent avec d'autres caractéristiques identitaires concernant les impacts potentiels pouvant résulter de la proximité des PER (gouvernement du Canada, 2022). Les mises à jour de la LEI interviennent alors que des preuves (mises en avant par des universitaires et des activistes autochtones) démontrent les impacts sociaux négatifs des PER. En effet, des rapports récents font état d'une augmentation de la violence sexuelle, du harcèlement, du racisme, du sexisme, du travail sexuel et de la consommation croissante d'alcool et de drogues chez les femmes et les filles autochtones qui travaillent ou vivent à proximité des PER (Manning et coll., 2018; Pauktuutit, 2020; Pictou, 2021; Stienstra et coll., 2020).

L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) est un processus analytique utilisé par la LEI pour comprendre les effets positifs et négatifs des projets sur les personnes de diverses identités. Cependant, les universitaires et les communautés autochtones ont critiqué cet outil parce qu'il ne tient pas compte des identités qui dépassent le genre binaire et qu'il fournit peu de directives de mise en œuvre (Stienstra et coll., 2020). Actuellement, peu d'études sont consacrées à l'impact des PER sur les personnes handicapées, les jeunes et les communautés bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées, asexuelles et autres (2ELGBTQQIA+) (Stienstra et coll., 2020; Levac et coll., 2021). Pourtant, de nombreuses études démontrent que les PER ont des répercussions sociales négatives qui affectent de manière disproportionnée les communautés marginalisées qui se trouvent à l'intersection de l'identité autochtone, de la classe sociale, de la race, de l'âge, du handicap, du sexe et de la ruralité (Altamirano-Jiménez 2021; Kojola 2018; Manning et coll., 2018; Mek, et coll., 2021; Pictou 2021; Pauktuutit 2020; Saxinger 2021; Stienstra et coll., 2020).

Notre recherche répond à une lacune dans la compréhension de la manière dont les PER affectent les communautés 2ELGBTQQIA+ et formule des recommandations pour les cadres de l'ACS Plus et la politique de l'EI afin de mieux inclure les perspectives des 2ELGBTQQIA+ et de contribuer à l'obtention de meilleurs résultats pour ces communautés. Dans ce rapport, nous résumons de nouvelles recherches primaires et secondaires, ainsi que les résultats d'un atelier organisé avec des chercheurs et des experts en EI et en ACS Plus. Nous avons réalisé trois activités :

1. Une analyse documentaire des connaissances existantes sur l'inclusion des groupes marginalisés (femmes autochtones, femmes, personnes racialisées non autochtones, personnes 2ELGBTQQIA+, personnes handicapées et jeunes) dans l'EI fédérale canadienne historique en examinant les parties relatives à l'évaluation de l'impact social des études d'impact environnemental (EIE) pour les projets approuvés en vertu de la LCEE 2012, qui n'étaient pas soumis à l'obligation de prendre en compte l'ACS Plus (partie 1).
2. Une revue systématique des impacts connus des PER sur les personnes 2ELGBTQQIA+ dans le monde entier conformément aux lignes directrices de la Collaboration for Environmental Evidence (CEE 2018) et aux normes de rapport ROSES pour la synthèse des données probantes (Haddaway et coll., 2018) (partie 2).

3. Un atelier en personne sur le territoire traditionnel et non cédé de la Première Nation algonquine Anishinaabeg (connue sous le nom d'Ottawa) avec des experts dans les disciplines de l'extraction des ressources naturelles, de la politique et de la pratique des évaluations d'impact, de la mobilisation et de la consultation du public, de la sociologie, des études de genre, de la recherche menée par les communautés, de l'analyse basée sur le genre, de la linguistique et du droit, représentant des institutions gouvernementales, universitaires et à but non lucratif (partie 3).

En résumant les recherches quantitatives et qualitatives avec l'avis d'experts, ce rapport élucide 1) les relations connues entre les personnes 2ELGBTQIA+, les autres communautés marginalisées et les PER; 2) les pratiques actuelles de l'EI fédérale en matière d'inclusion et d'évaluation d'impacts sur les communautés marginalisées; et 3) les recommandations pour améliorer la prévision d'impacts et l'inclusion des communautés marginalisées dans la politique et la pratique de l'EI.

Ces recommandations sont destinées à aider les décideurs politiques, les promoteurs, les consultants, les universitaires et les organisateurs communautaires à évaluer l'impact sur les communautés marginalisées et à mieux les soutenir, dans le cadre de la politique et de la pratique de l'EI.

CONTEXTE

Le Canada, un État colonial, est fondé sur l'« extractivisme » : l'utilisation des ressources naturelles pour réaliser des profits économiques à partir de la terre (Willow, 2016). Ce phénomène s'est manifesté par l'apparition de « villes-champignons », où l'essor économique et démographique lié à l'exploitation des ressources (souvent des colons) facilite et accompagne les activités d'extraction des ressources (Ruddell, 2011). Parmi les exemples d'extractivisme et de villes-champignons historiques et actuels, on peut citer la traite des peaux par les Européens dans les années 1700, la ruée vers l'or du Klondike dans les années 1890 et l'extraction actuelle des ressources dans les sables bitumineux de l'Alberta, dans le nord de la Colombie-Britannique et dans d'autres régions du Canada (Nightingale et coll., 2017; Ruddell, 2011; Willow, 2016). Les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones, ainsi que les jeunes et les communautés rurales, sont marginalisés et subissent des impacts disproportionnés de la construction et de l'exploitation des PER (Pasimio, 2013; Ruddell et coll., 2017; Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018; Morin, 2020; Zingel, 2019).

Parallèlement, l'extractivisme et l'essor des ressources peuvent entraîner une augmentation du nombre de travailleurs masculins temporaires (TMT) qui s'installent dans les logements des grands projets d'infrastructures et de PER, mais qui entretiennent peu de liens sociaux avec les communautés locales. Ces travailleurs sont généralement logés dans des camps sur le site ou à proximité du PER, communément appelés « camps d'hommes » (Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018). Bien que ces logements pour travailleurs ne soient pas uniquement composés d'hommes (Morgan et coll., 2021), ils sont communément appelés « camps d'hommes » en raison de la surreprésentation des travailleurs masculins au sein de la main-d'œuvre des PER (Condes, 2021; Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018; Morgan et coll., 2021). Ces hommes sont souvent (mais pas toujours) issus de classes socio-économiques inférieures, ont un faible niveau d'éducation et effectuent des tâches dangereuses dans des conditions de travail désagréables (Campbell, 1997; Farley, 2022; Goldenberg et coll., 2010a).

Cet afflux soudain de TMT a des répercussions négatives disproportionnées, surtout sur les petites communautés rurales, notamment une augmentation de la criminalité et de la pression sur les forces de l'ordre, des embouteillages et des accidents, une pression sur les services sociaux communautaires tels que les systèmes de soins de santé, la violence et le harcèlement raciaux et sexuels, la traite des personnes à des fins sexuelles¹, le travail du sexe, les infections sexuellement transmissibles chez les jeunes et la consommation de substances (Amnesty

¹ Bien que la documentation fasse état d'une relation entre les travailleurs masculins temporaires (TMT) entrants et le travail du sexe et la traite des personnes à des fins sexuelles, dans plusieurs cas, la différence entre le travail du sexe et la traite des personnes à des fins sexuelles n'a pas été décrite. Les universitaires, les chercheurs et les organisations communautaires ont constaté que « lorsque la traite [des personnes] est rendue synonyme de prostitution, le travail du sexe et la violence sexuelle sont confondus ». (Centre for Feminist Research York University, 2017, p.1). Cela mène à des politiques de lutte contre la traite des personnes qui nuisent aux « travailleurs du sexe, aux peuples autochtones, aux travailleurs migrants et, en particulier, aux travailleurs du sexe autochtones, racisés et migrants », que ces politiques sont censées aider et soutenir (Centre for Feminist Research York University, 2017, p.1). Cela perpétue la stigmatisation du travail du sexe et rend les travailleurs du sexe problématiques, ce qui diminue l'importance des causes de la demande, qui, dans le cas de notre recherche, comprennent les TMT qui participent au travail du sexe, tout en considérant le travail du sexe comme une forme illégitime et victimisée de travail.

International, 2016; Farrales et coll., 2021; Gibson et coll., 2017; Gislason et Andersen, 2016; Ruddell et coll. 2017; Morin, 2020; Stienstra et coll., 2020; Zingel, 2019).

Les militants et les chercheurs ont constaté que les camps d'hommes sont liés à des impacts sociaux négatifs sur les peuples et les nations autochtones, les personnes issues de classes socio-économiques inférieures, les minorités raciales et ethniques, les jeunes, les personnes handicapées, les femmes, les personnes 2ELGBTQQIA+ et les communautés rurales et de petites tailles (Altamirano-Jiménez 2021; Kojola 2018; Manning et coll., 2018; Stienstra et coll., 2020; Mek, et coll., 2021; Morgan et coll., 2021; Pictou 2021; Pauktuutit 2020; Saxinger 2021). La disparité de richesse entre les TMT et les résidents locaux pousse les communautés à proposer des biens et des services adaptés aux désirs des TMT, notamment le travail du sexe, le trafic de drogue et la criminalité (Bhatti, 2019; Edwards, 2019; Ruddell, 2011).

Pour certains projets, les promoteurs établissent des ententes sur les impacts et les avantages (EIA) avec les Premières Nations, généralement en vue de permettre aux deux parties d'en faire profiter les communautés autochtones locales. Elles peuvent prévoir des fonds de transfert ou des exigences en matière d'embauche de personnel autochtone sur les lieux de travail. Cependant, les femmes autochtones employées sur des chantiers sont souvent victimes de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail et en dehors, y compris de violences raciales et sexuelles. Elles sont également confrontées à des inégalités systémiques dues au manque de soutien pour accéder à des services de garde d'enfants abordables, ainsi qu'à des emplois de premier échelon mal rémunérés offrant peu de possibilités d'avancement (Farrales et coll., 2021; Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018; Pauktuutit, 2020). En outre, la proximité des PER avec les communautés autochtones a également été associée à la crise des femmes, des filles, des personnes bispirituelles et appartenant à la diversité des genres autochtones disparues et assassinées (FFADA2S) au Canada (Enquête nationale sur les FFADA, 2019; Pauktuutit, 2020; Pictou, 2021).

Les effets relevés sur les communautés rurales et autochtones soulignent la nécessité d'examiner la manière dont les personnes marginalisées au Canada sont touchées par les PER, la nécessité de remédier au manque d'inclusion et de prise en compte des personnes et des communautés marginalisées, et la nécessité de renforcer les appels à l'action et les stratégies de réduction des risques afin d'inclure les besoins de ces communautés dans les processus d'EI (Manning et coll., 2018).

Considérations actuelles dans le cadre des lois et processus d'évaluation d'impact

En 2012, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012) est entrée en vigueur sous le premier ministre Stephen Harper et le Parlement dirigé par les conservateurs (Gibson, 2012). En vertu de cette loi, les exigences en matière de consultation des peuples autochtones et de prise en compte des impacts sur ces derniers ont été renforcées par rapport à la législation et aux pratiques antérieures. Cependant, au cours des sept années de l'application de la LCEE 2012, les chercheurs ont conclu que la consultation demeurait sous-financée et qu'elle était principalement menée entre la Couronne et les chefs élus et les conseils de bande dominés par des hommes, conformément à la *Loi sur les Indiens*, ce qui entraînait l'exclusion des femmes, des enfants et d'autres peuples marginalisés et leur portait préjudice (Eisenberg, 2020; Gibson et

coll., 2017; Manning et coll., 2018; Pauktuutit, 2020; Pictou, 2021; Stienstra et coll., 2020). La LCEE 2012 a fait l'objet d'un examen minutieux parce qu'elle n'exigeait pas d'évaluation des impacts sur les communautés, en particulier les communautés autochtones, et leurs membres (Gibson, 2012).

Compte tenu des lacunes constatées dans la LCEE 2012, la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) a été mise à jour en 2019 afin d'élargir la portée des méthodes utilisées par le gouvernement fédéral pour évaluer les impacts sociaux, sanitaires, culturels et environnementaux des grands projets d'infrastructure et des PER (gouvernement du Canada, 2019a). Ces mises à jour législatives mettent davantage l'accent sur les droits des Autochtones, l'ACS Plus, le savoir communautaire et les changements climatiques pour mieux comprendre les effets plus larges des PER sur les communautés locales (Hunsberger et coll., 2020). L'ajout de l'ACS Plus à la LEI a été mis en avant par des femmes autochtones, des universitaires autochtones, des scientifiques et des activistes dont le travail a mis en évidence les effets négatifs de l'exclusion du processus de l'EI (Pauktuutit, 2020).

Le manque de connaissances pour améliorer l'inclusion

L'ajout de l'ACS Plus au texte juridique de la LEI 2019 témoigne de la volonté du gouvernement canadien de consulter davantage les diverses identités et de les prendre en compte dans le processus fédéral d'EI. Son inclusion dans la LEI intervient 8 ans après l'introduction de l'ACS Plus par le gouvernement du Canada (Scala et Paterson, 2017). Le gouvernement du Canada décrit l'ACS Plus comme un outil analytique utilisé pour évaluer et comprendre comment diverses personnes dont l'identité recoupe le genre, la race, l'ethnicité, l'âge, la religion et le handicap mental ou physique vivent les politiques et les initiatives gouvernementales (gouvernement du Canada, 2022; Stienstra et coll., 2020). L'inclusion inédite de l'ACS Plus dans la LEI constitue un impératif stratégique pour comprendre comment la proximité des PER peut perpétuer davantage l'oppression systémique à laquelle sont confrontées les communautés marginalisées, notamment les minorités ethniques et racialisées, les communautés queers, les femmes autochtones, les personnes religieuses, les personnes handicapées et les jeunes (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2019; Stienstra et coll., 2020).

Idéalement, l'inclusion de ces communautés et de ces voix devrait se faire dès le début de l'étape préparatoire du projet et leurs préoccupations devraient être reflétées dans les instructions de l'AEIC aux promoteurs, ainsi que dans les documents de l'EIE. Actuellement, il existe peu de recherches universitaires connues ou de renseignements collectés dans le cadre des processus et pratiques d'EI pour déterminer si et comment les communautés marginalisées ont participé à la consultation de l'EI pour les projets proposés ou si leurs expériences sont intégrées dans les cadres et orientations existants (Stienstra et coll., 2020). Par ailleurs, peu de travaux ont été réalisés pour créer une compréhension de base qui permette de situer les expériences de ces communautés par rapport aux PER (Stienstra et coll., 2020). Stienstra et coll. (2020) ne se contentent pas de constater un manque d'inclusion, mais posent la question : « Comment rejoindre et inclure les membres souvent marginalisés et invisibles des communautés dans l'extraction des ressources et la prise de décision? » (p.32).

PARTIE 1 : ANALYSE DOCUMENTAIRE

Objectifs et questions de recherche

Nous souhaitons comprendre quels efforts ont été déployés par les promoteurs, avant les mises à jour législatives de la LEI 2019, pour inclure, rapprocher et élever les membres marginalisés et invisibles de la communauté. De plus, nous reprenons l'enquête de Stienstra et coll. (2020) pour demander ce qui serait nécessaire pour inclure les communautés exclues dans l'EI.

La première étape de ce processus a consisté à réaliser un examen de la politique et une analyse de l'évaluation d'impact canadienne à partir d'un examen des documents de l'étude d'impact environnemental (EIE) soumis par les promoteurs des projets approuvés dans le cadre de la LCEE 2012. Nous avons sélectionné des documents d'EIE parce que, parmi tous les types de documents requis et soumis au cours du processus d'EIE, ceux-ci contiennent des mesures de référence des composantes valorisées (qui peuvent inclure des communautés ou des composantes liées à la santé et au bien-être), des prévisions d'impact et des propositions de stratégies d'atténuation. Nous avons choisi la LCEE 2012, car, au moment de l'analyse du document de conduite en novembre 2022, aucun projet n'avait été approuvé au titre de la LEI 2019. Plus précisément, nous avons vérifié si et où les promoteurs incluaient des groupes racialisés non autochtones, des femmes autochtones, des personnes religieuses, des personnes handicapées, des jeunes et des communautés queers dans leurs études d'impact environnementales.

La question de recherche qui oriente cette analyse documentaire est la suivante : « *Comment les expériences des personnes 2ELGBTQQIA+ et d'autres personnes marginalisées qui vivent ou travaillent sur ou à proximité des PER ont-elles été prises en compte (ou non) dans les études d'impact environnementales historiques au Canada?* »

Méthodes

DÉFINITION DES PROJETS

Dans la présente analyse, nous n'avons évalué que les projets approuvés en vertu de la LCEE 2012 (au moment de l'extraction des données en novembre 2022, aucun projet n'avait encore été approuvé en vertu de la LEI), à l'exclusion des projets basés sur des terres détenues par le gouvernement fédéral. Nous avons examiné les études d'impact environnementales (EIE) créées par les promoteurs, qui sont incluses dans tous les projets et sont tenues de décrire les impacts environnementaux et sociaux prévus d'un projet, ainsi que les stratégies d'atténuation de ces impacts (Anifowose et coll., 2016).

Nous avons relevé 47 évaluations terminées de PER au titre de la LCEE 2012 à l'aide du Registre canadien d'évaluation d'impact (gouvernement du Canada, 2003). Tous les projets achevés ont été approuvés par un certificat. Nous avons exclu 8 projets qui étaient des évaluations conjointes entre l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) et l'Office national de l'énergie, et 7 projets qui n'avaient pas de documents d'EIE joints, conservant ainsi 32 documents pour

l'extraction des données.

Chaque projet a été examiné par l'un des trois évaluateurs (AM, SB, BB). Pour chaque projet, nous avons trouvé le site Web du projet dans le Registre, qui contient des liens vers les documents d'EIE en anglais ou en français. Comme notre recherche visait à examiner les sections relatives aux impacts sociaux (IS) dans les documents relatifs aux EIE, nous avons examiné la table des matières de l'EIE (fournie avec chaque projet) pour repérer les chapitres ou volumes relatifs aux évaluations des impacts sociaux, sanitaires, économiques ou sur les populations autochtones. Nous avons examiné **uniquement** les documents qui figuraient dans les chapitres ou volumes de l'EIE proprement dite, à l'exclusion des documents supplémentaires tels que les annexes ou les études de référence.

EXTRACTION DES DONNÉES

Pour chaque projet, un évaluateur a rempli un questionnaire d'extraction de données pour consigner des renseignements tels que les métadonnées du projet, les renseignements sur les baraquements et définir les sections pertinentes de l'EIE en vue d'une analyse ultérieure par mots-clés (tableau 1). Le format des documents d'EIE varie selon la manière dont les promoteurs ont téléchargé les données dans le Registre de l'AEIC. Certains ont été téléchargés sous forme de fichier unique, tandis que la plupart des projets ont divisé leur EIE en un à cent documents distincts (généralement fournis au format .pdf). Pour notre analyse, nous avons retenu tous les documents qui faisaient mention de ces éléments : consultation et mobilisation des Autochtones et des intervenants; consultation des communautés et des intervenants; effets sur les terres traditionnelles et l'utilisation des ressources; effets ou incidences sur l'emploi, l'économie et les services ou infrastructures communautaires; incidences socio-économiques; incidences sur la santé publique; incidences sur la santé humaine et sur l'environnement humain existant. Les données ont été consignées dans une feuille de calcul Excel partagée (Microsoft Corporation, 2018).

Tableau 1. Questions d'extraction de données pour chaque grand projet d'infrastructure ou d'extraction de ressources naturelles approuvé.

Catégorie	Description de l'information sur le projet
Nom du projet	Nom du projet dans le Registre de l'AEIC. Inclusion d'un lien hypertexte vers l'emplacement du document d'EIE.
Nom du promoteur	Nom du promoteur dans le Registre de l'AEIC. Inclusion d'un lien hypertexte vers la page de présentation du projet de l'AEIC pour ce projet particulier.
Année de début de l'EE	Année d'enregistrement du projet dans le Registre fédéral
Année d'achèvement de l'EE	Année de la publication de la déclaration de décision d'évaluation environnementale

Catégorie	Description de l'information sur le projet
Nature de l'activité	L'une des catégories suivantes, comme indiqué sur la page du Registre de l'AEIC : Mines et minéraux, Pétrole et gaz, Énergie hydroélectrique, Ports, Autoroutes et routes, Énergie nucléaire, Ponts, Barrages et réservoirs, Autres (pas toujours précisé), Gestion des déchets.
Activité précise	Introduit par l'évaluateur tel qu'interprété dans l'EIE. Les exemples incluent les Mines et minéraux (mines à ciel ouvert, mines souterraines, usines métallurgiques et structures); Pétrole et gaz (forage d'exploration, production de pétrole et de gaz en mer, construction de puits); Barrages et réservoirs (atténuation des inondations).
Lieu	Description de l'emplacement du projet tel qu'indiqué dans le Registre de l'AEIC.
Province	Province d'implantation du projet telle qu'indiquée dans le Registre de l'AEIC.
Communautés les plus proches	Les évaluateurs ont utilisé la carte fournie sur la page du Registre de l'AEIC pour repérer manuellement la communauté la plus proche (par exemple, une ville, un hameau, une réserve). Si aucune communauté proche n'est visible, les membres de l'équipe utilisent Google Maps pour trouver visuellement la communauté la plus proche du projet. Les communautés mentionnées dans les documents d'EIE ont également été incluses dans cette section.
Taille de la population	Populations des communautés voisines telles qu'elles ressortent du recensement canadien de 2021 (gouvernement du Canada, 2001).
Territoire	L'emplacement a été comparé à celui de native-land.ca (Native-Land.ca, 2022) pour déterminer les territoires autochtones qui se chevauchent sur l'emplacement des projets.
Premières Nations incluses	Cela inclut les Premières Nations référencées, consultées ou incluses sur la base des documents de l'EIE, telles que dérivées des sections pertinentes de l'EIE.
Numéro de référence	Numéro attribué aux projets par l'AEIC dans le Registre.
Hébergement des travailleurs ou baraquement	Si un camp de travailleurs a été précisé ou non dans les documents relatifs aux EIE. Ils ont été classés comme « explicites » ou « implicites » et les détails concernant le camp de travailleurs ont été enregistrés s'ils étaient fournis (par exemple, l'emplacement, le type d'hébergement, le nombre de travailleurs). La première catégorie a été attribuée lorsque l'EIE décrivait expressément un baraquement ou des baraquements implicites lorsque la description de l'installation indiquait clairement qu'elle ne pouvait pas être construite ou exploitée sans personnel sur place (par exemple, les opérations de forage pétrolier et gazier en mer où les travailleurs doivent vivre sur place pendant la production). En outre, les projets qui se référaient à l'infrastructure communautaire voisine pour soutenir ou héberger une nouvelle main-d'œuvre ont également été pris en compte. Nous avons inclus les baraquements en raison du lien connu entre les TMT et les impacts sur les sites de travail et les communautés locales, en particulier les communautés marginalisées.

Catégorie	Description de l'information sur le projet
Production	Si elle est indiquée sur la page du projet dans le Registre de l'AEIC, la capacité de production (par exemple, le taux de broyage).
Date de fin d'extraction	Si elle figure sur la page du projet dans le Registre de l'AEIC, la durée de vie estimée du projet.
Sections pertinentes de l'EIE	Une liste des documents de l'EIE permettant de répondre aux questions de la recherche, avec un lien hypertexte vers chaque section pour l'analyse des mots-clés (tableau 2).

Pour étudier l'inclusion ou l'exclusion de catégories d'identité dans les projets de la LCEE 2012, nous avons défini les mots-clés en français et en anglais à l'aide des données du recensement canadien de 2021 et des connaissances de notre équipe de recherche, avec l'examen et l'approbation de notre partenaire communautaire (tableau 2). Les catégories d'identité générales auxquelles les mots-clés choisis se rapportaient comprenaient les peuples autochtones, les minorités raciales et ethniques, les genres et sexualités marginalisés, les identités religieuses, les personnes handicapées et les jeunes.

Tableau 2. Mots-clés en français et en anglais recherchés dans les sections retenues des documents d'EIE des promoteurs.

Catégorie d'identité	Mots-clés anglais	Mots-clés français
Autochtone	Indigenous, First Nation, Aboriginal, Inuit, Innu, Inuk, Métis, Two Spirit	Indigène/Amérindien, Autochtone, Première Nation, Inuit, Inuk, Métis, Deux Esprits/Bi-spirituel
Minorités raciales et ethniques	Visible Minorit*, Marginaliz*, Asian, South Asian, East Asian, Southeast Asian, West Asian, Chinese, Filipino, Korean, Japanese, Black, African, SWANA (Southwest Asia and North Africa), Arab, Latin American, non-white, non-Caucasian	Minorité visible, Marginalisé, Asiatique, Sud asiatique, Asiatique orientale, Sud-est asiatique, Asiatique occidentale, Chinois, Philippin, Coréen, Japonais, Noir, Africain, ASOAN (Asia du sud-ouest et Afrique du nord), Arabe, Latino-américain, Non-blancs, Non-caucasien
Genre	Indigenous women, Two Spirit, Women, maternal, transgender, non-binary, transsexual, intersex	Femmes autochtones, Deux Esprits/Bispirituel, Femmes, Maternel, Transgenre, Non binaire, Transsexuel, Intersexe
Minorités sexuelles	Two Spirit, lesbian, gay, bisexual, queer, men who have sex with men, LGB*, homosexual*	Deux Esprits/Bi-spirituel, Lesbienne, Gai, Bisexuel, Queer, Hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, LGB*, Homosexuel*
Religiosité	Buddhist, Christian, Hindu, Jewish, Muslim, Sikh, Indigenous Spiritual*, Agnostic, Secular	Bouddhiste, Chrétien, Hindou, Juif, Musulman, Sikh, Spiritualité autochtone, Agnostique, Laïque
Situation de handicap	Disabil*, neurodivergent, mental disable*, physical disability	Handicapé/Personnes handicapées, Neurodivergent, Handicap mental, Handicap physique

Catégorie d'identité	Mots-clés anglais	Mots-clés français
Jeunes	Youth, adolescent, child*, kid, teen*	Jeune/Jeunesse, Adolescent, Enfants, Gamin, Ado
Populations vulnérables	Vulnerable Population	Population vulnérable

Un évaluateur a recherché chaque chapitre ou volume pertinent de l'EIE retenu en utilisant la fonction « CTRL-F » pour chaque mot-clé dans la langue du document et a enregistré le nombre de résultats (Luetz et Walid, 2019). Lorsqu'un mot-clé était observé moins de 5 fois dans un document, des citations ont été enregistrées en situant le contexte afin de déterminer la nature de l'inclusion (par exemple, le groupe identitaire en question était-il mentionné en passant ou était-il lié à une consultation explicite avec des personnes appartenant à ce groupe).

ANALYSE DES DONNÉES

Nous avons analysé nos données à partir de catégories nominales (par exemple, le nom du projet, le type de projet et d'autres renseignements sur le projet). Le nombre de mots-clés en anglais et en français a été analysé pour chaque projet et pour chaque catégorie d'identité. Les types de projets qui se recoupent (par exemple, mines et minéraux, pétrole et gaz, etc.) ont ensuite été comparés les uns aux autres. Aucune analyse statistique n'a été réalisée en raison de la petite taille des échantillons. Nous décrivons les statistiques descriptives et les figures générées dans Microsoft Excel (Microsoft, 2018)

Résultats

APERÇU

Au total, nous avons étudié 32 projets certifiés au titre de la LCEE 2012, dont 28 rédigés en anglais et 4 en français. Nous avons réalisé un essai de recherche par mots-clés sur 154 documents d'EIE individuels (en moyenne 4,9 documents par projet). La plupart des projets ont été classés dans les catégories Mines et minéraux et Pétrole et gaz (figure 1). Les projets ont été proposés entre 2012 et 2019 et approuvés entre 2015 et 2022.

Dans l'ensemble, les projets se sont déroulés dans sept provinces : 11 à Terre-Neuve (T.-N.-L.), au Québec (QC), 6 en Colombie-Britannique (C.-B.), 5 en Ontario (ON), 3 en Nouvelle-Écosse (N.-É.), 1 en Saskatchewan (SK) et 1 en Alberta (AB). Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas de projets représentés, mais les Premières Nations de ces régions sont mentionnées dans certaines EIE. Un seul promoteur, New Gold Inc. a déposé plus d'un projet. À T.-N.-L., la plupart des projets (n=9) étaient des projets de forage d'exploration pétrolière et gazière en mer et (n=2) des projets de mines et de minéraux. La C.-B. comptait une majorité de mines et minéraux (n=4), suivie par le pétrole et le gaz (n=1) et les ports (n=1). Le QC avait des projets concernant les mines et les minéraux (n=3), les autoroutes et les routes, les ports (n=1) et le pétrole et le gaz (n=1). L'ON n'avait que des projets dans le domaine des mines et des minéraux (n=5). La N.-É. avait (n=2) des forages d'exploration pétrolière et gazière en mer et (n=1) des projets de mines et de minéraux. La SK était la seule province à avoir un projet d'énergie hydroélectrique (n=1) et l'AB n'avait qu'un projet d'autoroutes et de routes et de

barrages et réservoirs (n=1).

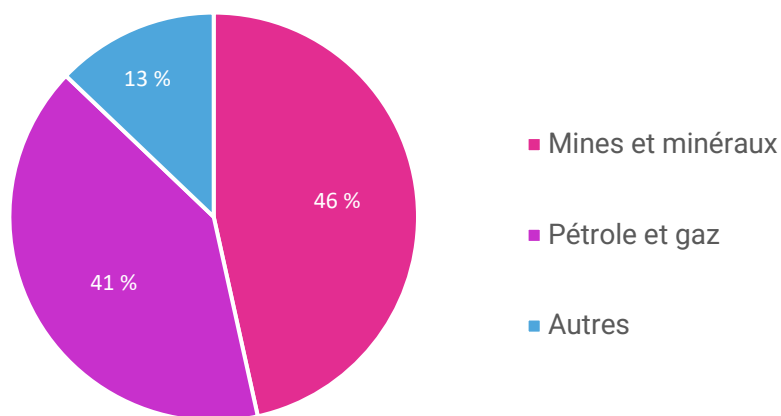


Figure 1. Répartition en pourcentage des grands projets d'infrastructure et d'exploitation des ressources naturelles certifiés au titre de la LCEE 2012 qui ont fait l'objet d'un examen. Les « autres » projets comprenaient l'énergie hydroélectrique, les ports, les autoroutes et les routes, ainsi que les barrages et les réservoirs.

HÉBERGEMENT DES TRAVAILLEURS ET COMMUNAUTÉS VOISINES

Quinze projets faisaient référence à des baraquements dans les documents relatifs aux EIE, dix avaient des baraquements ou des logements implicites (ce qui signifie que l'installation ne fonctionnerait pas sans personnel sur place, comme dans les projets de forage pétrolier et gazier en mer) et sept ne faisaient pas référence à des baraquements. Sur les sept, quatre font référence à la nécessité de s'appuyer sur les infrastructures des communautés voisines pour soutenir ou héberger une nouvelle main-d'œuvre. Sur les trois projets restants, deux étaient situés à proximité de grandes villes (Montréal et Calgary) et ne nécessitaient probablement pas de main-d'œuvre supplémentaire pour les projets, et le dernier ne faisait pas référence à une main-d'œuvre. En fonction du type de projet, l'utilisation de baraquements, de baraquements implicites et d'infrastructures locales varie selon le projet (figure 2). Les projets liés à l'extraction ou à l'utilisation des ressources (par exemple, mines et minéraux, pétrole et gaz, énergie hydroélectrique) sont plus souvent associés à des baraquements ou à un afflux de travailleurs locaux hébergés sur place. En revanche, les grands projets d'infrastructure (par exemple, autoroutes et routes, barrages et réservoirs, ports) ne mentionnent généralement pas l'utilisation d'hébergements pour les travailleurs ou la main-d'œuvre.

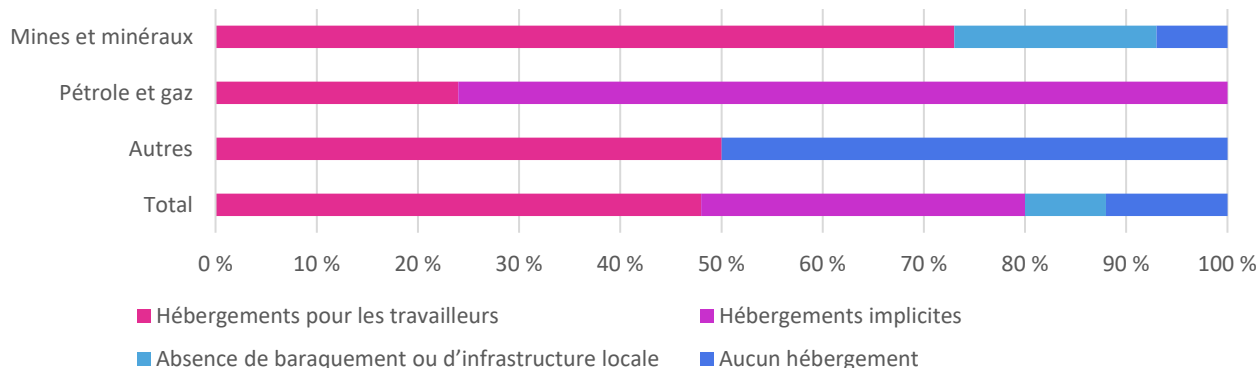


Figure 2. Utilisation d'hébergements pour les travailleurs, d'hébergements implicites, d'absence de baraquement ou d'infrastructures locales en fonction du type de projet.

Si l'on examine la situation par province, c'est en C.-B., en SK et en N.-É. que l'on trouve la plus forte proportion de baraquements confirmés. C'est à T.-N.-L. que l'on trouve la plus forte proportion de baraquements implicites. L'AB, la C.-B. et le QC sont les seules provinces dont les projets ne font référence à aucun camp de travailleurs (figure 3).

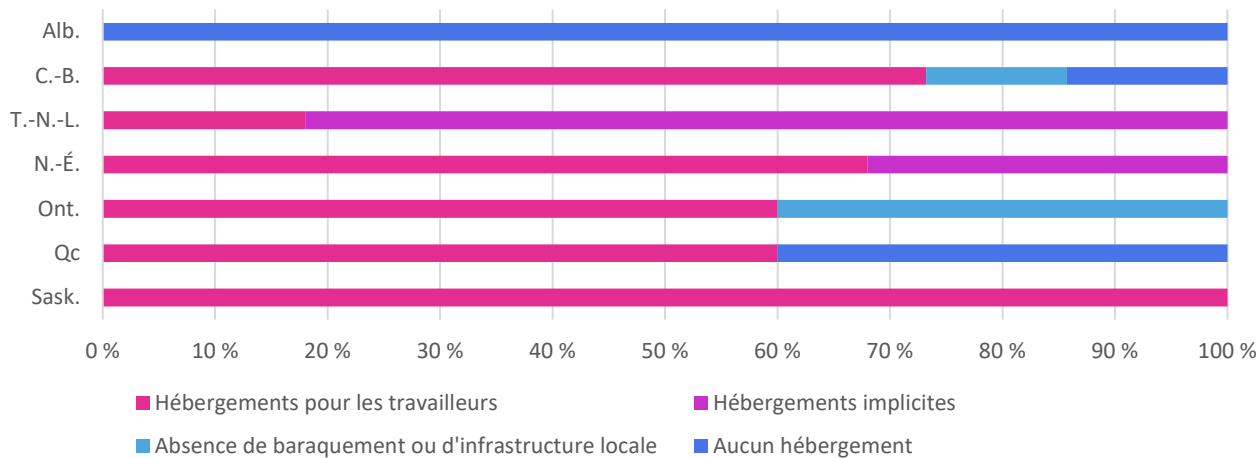


Figure 3. Proportion des types d'hébergement des travailleurs mentionnés ou sous-entendus dans les documents d'EIE pour 32 projets, par province dans laquelle le projet est situé.

Dans l'ensemble, les projets ont eu un impact sur de nombreux types de communautés, qu'il s'agisse de communautés autochtones, de petites villes, de communautés rurales ou de centres suburbains et urbains. La taille des communautés varie de 244 habitants (Schefferville, Terre-Neuve) à 1 762 949 habitants (Montréal, Québec). Sur les 32 projets étudiés, 9 communautés affectées comptaient moins de 1 000 personnes, 9 communautés affectées comptaient entre 1 000 et 10 000 personnes et 14 projets comptaient plus de 30 000 personnes. Dans l'ensemble, les projets de mines et de minéraux sont les plus susceptibles d'être situés à proximité de petites communautés, suivis par les projets de pétrole et de gaz et les autres types de projets (figure 4).

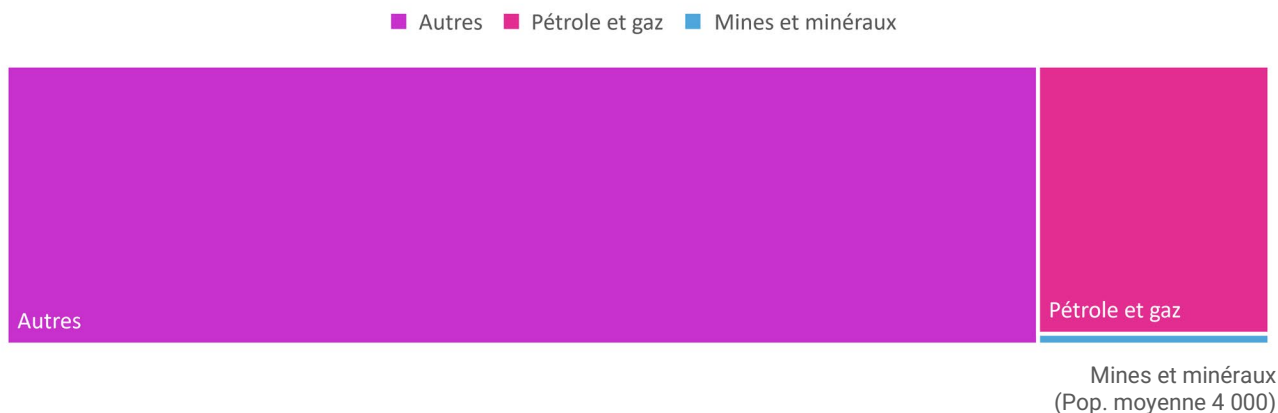


Figure 4. Taille moyenne de la communauté en fonction du type de projet sur les 32 projets étudiés.

REPRÉSENTATION DÉMOGRAPHIQUE

Le nombre total d'occurrences de mots-clés dans les 32 projets étudiés était de 36 227, la plupart d'entre eux se rapportant à la catégorie « Autochtone » (figure 5). Les mots-clés de la catégorie « 2ELGBTQQIA+ » n'apparaissent dans aucun projet. Parmi les différents types de projets, les projets dans le domaine des mines et des minéraux sont les plus nombreux, suivis par les projets dans le domaine du pétrole et du gaz, puis par les projets relevant des autres catégories.



Figure 5. Le pourcentage d'occurrence des catégories de mots-clés est organisé par type de projet (la catégorie « Autres » comprend l'énergie hydroélectrique, les ports, les autoroutes et les routes, ainsi que les barrages et les réservoirs).

AUTOCHTONES

Sur l'ensemble des 32 projets, 271 Premières Nations et groupes autochtones ont été mentionnés dans les documents relatifs aux EIE. Après élimination des groupes mentionnés à plusieurs reprises dans des projets multiples, 165 conseils, Premières Nations et communautés autochtones ont été consultés ou mentionnés au total. Les projets ont fait référence à un minimum d'un groupe autochtone et à un maximum de vingt groupes autochtones dans l'ensemble des projets. En anglais, dans la catégorie de mots-clés « Indigenous », les termes « Aboriginal » et « First Nation » présentent les taux d'occurrence les plus élevés (figure 6). Il convient de noter que les termes « Inuk » et « Two Spirit » n'apparaissent dans aucun des projets étudiés.

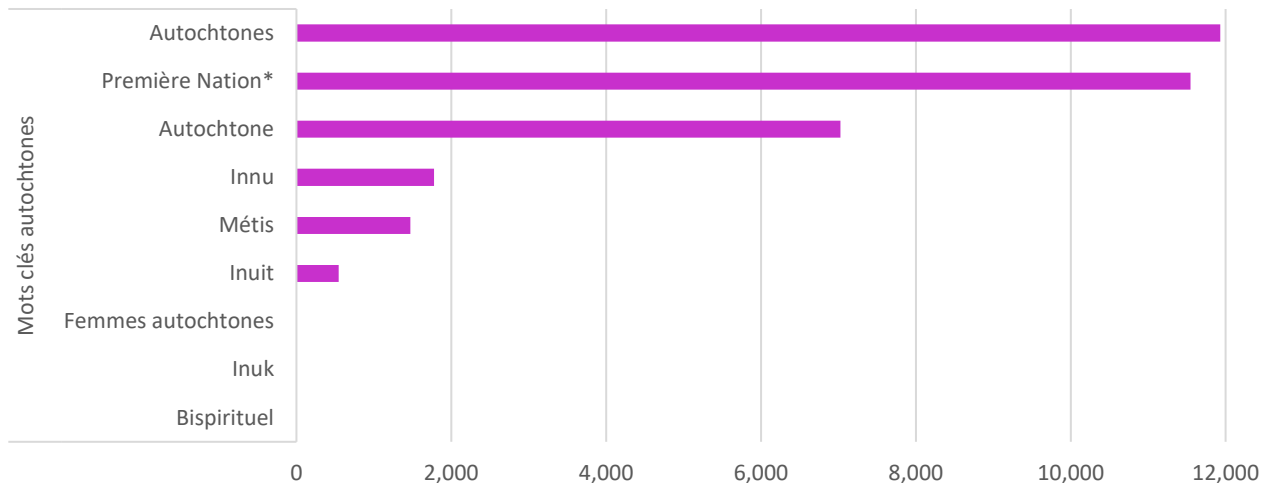


Figure 6. Les occurrences de mots-clés liés aux identités autochtones pour tous les projets (n=32).

POPULATIONS RACIALISÉES OU ETHNIQUES NON AUTOCHTONES

Dans la catégorie des « Non-Indigenous Racial and Ethnic Minorities », la « Visible Minority » présente le taux d'occurrence le plus élevé, suivie par les catégories « Marginalized », « Asian », « Chinese », « South Asian », « Filipino », « African », « Black » et « Japanese » (figure 7). *Black* (Noir), avec un B majuscule, désigne le peuple en tant que groupe racial et ethnique distinct. Les résultats indiquent que les entreprises noires sont la seule occurrence du terme « Black » en tant que peuple et qu'elles se trouvent dans le projet de forage d'exploration du bassin de Shelburne, en Nouvelle-Écosse (Stantec, 2014). Tous les mots-clés « Other » de cette catégorie (Asiatique de l'Est, Arabe, ASOAN, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique de l'Ouest, Coréen, Non blanc, Non caucasien) n'ont pas été relevés.

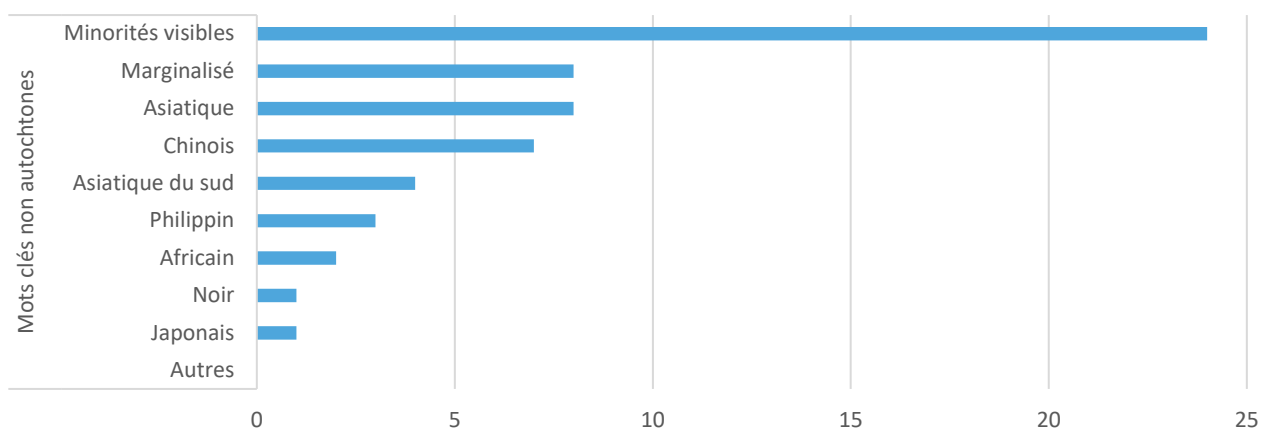


Figure 7. Les occurrences de mots-clés liés aux identités raciales ou ethniques non autochtones pour tous les projets (n=32).

GENRE ET SEXUALITÉ

Dans la catégorie « genre et sexualité », les seuls mots-clés figurant dans les documents d'EIE sont « Women » (346) et « Maternal » (16) (tableau 3). Les identités 2ELGBTQQIA+ n'apparaissent pas. En ce qui concerne les questions liées au genre, le terme « Teenage pregnancy » (grossesse chez les adolescentes) a été mentionné cinq fois dans l'ensemble des documents, souvent en référence à des taux de grossesse chez les adolescentes plus élevés que la moyenne dans une zone d'étude locale. « Teenage pregnancy » n'a été mentionné que dans les projets sur les mines et les minéraux (n=3) dans le nord de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, et dans les projets sur le pétrole et le gaz (n=2) à Terre-Neuve-et-Labrador.

Tableau 3. Ventilation des mots-clés par catégorie de genre, par type d'activité liée aux ressources et par mots-clés figurant dans les documents d'EIE.

Activité	Femmes autochtones	Femmes	Maternal	Grossesse chez les adolescentes	Autre(s) genre(s)	Sexualité
Mines et minéraux (n = 15)	4	246	8	3	0	0
Pétrole et gaz (n = 13)	0	73	5	2	0	0
Autres infrastructures et hydroélectricité (n = 4)	0	27	3	0	0	0

RELIGIOSITÉ

Seuls les mots-clés « Indigenous Spirituality » (spiritualité autochtone) et « Christian » (chrétien) ont été trouvés (98 % et 2 %, respectivement). Nous n'avons pas trouvé d'autres mots-clés (bouddhiste, hindou, juif, musulman, sikh, agnostique et laïque). Le mot-clé « Indigenous Spirituality » fait généralement référence à l'importance de la terre pour les pratiques spirituelles autochtones dans le contexte de la préservation de ces régions de toute altération par le projet, si possible. Par exemple, la référence au mot-clé « Use of spiritual/traditional sites » dans le cadre du projet Blackwater Gold (section 14 de l'EIE) : Droits ancestraux, p. 11) et « ... potential project-related effects on Aboriginal sacred places and related spiritual traditions... » dans le cadre du Projet de gaz naturel liquéfié Pacific NorthWest (EIE – Droits ancestraux et intérêts connexes, p. 72). Le contexte du mot-clé « Christian » comprenait des références à la conversion forcée des populations autochtones locales, qui se sont éloignées des pratiques spirituelles autochtones traditionnelles et à la présence chrétienne dans les communautés voisines (tableau 4).

Tableau 4. Inclusions du mot-clé « Christian » dans tous les documents d'EIE (n=32)

Inclusion	Nom du projet	Activité	Référence
« ...a missionary named William Duncan began preaching at the fort and converted a number of Tsimshian people to Christianity... »	Projet de gaz naturel liquéfié Pacific NorthWest	Pétrole et gaz	EIE – Droits ancestraux et intérêts connexes, p. 27-5
« Francophone, Christian, and Catholic schools are also available in Terrace. »	Projet de mine d'or souterraine Red Mountain	Mines et minéraux	EIE Volume 3 chapitre 20 – Évaluation des effets sociaux, p. 29
« ... Christianization of the Innu started at the end of the 1700s... »	Projet de mine de fer sur la propriété Howse	Mines et minéraux	EIE – Chapitre 7 – Évaluation des effets, Environnement socio-économique, p. 285
* « Mattagami First Nation hosts religious services which are predominantly gospel and Christian. »	Projet de mine d'or Côté	Mines et minéraux	EIE – chapitre 6 – Conditions de référence, p. 149

HANDICAP

Dans la catégorie « Personnes handicapées », les mots-clés renvoyés étaient « Disabled » (n=15), « Persons with Disabilities » (n=8), « Mental Disability » (n=1) et « Physical Disability » (n=1). Le mot-clé « Neurodivergent » n'a pas été trouvé. Les projets relatifs aux Mines et minéraux sont ceux qui mentionnent le plus les personnes handicapées (n=23), suivis par ceux relatifs au Pétrole et au gaz (n=2). Les « Autres » projets d'infrastructure ne faisaient pas référence aux personnes handicapées. Contextualisées, les références aux personnes handicapées concernent généralement les services communautaires et les bourses d'études destinés à cette population, qui peuvent ou non être appuyés financièrement par le promoteur (tableau 5). Des références au soutien des employés qui deviennent handicapés au cours de leur travail sur le projet ont également été incluses (tableau 5).

Tableau 5. Échantillon sélectionné de mots-clés inclus et leur contexte dans la catégorie « Personnes handicapées ».

Inclusion	Nom du projet	Activité	Référence
« This does not include Aboriginal persons on-reserve and the disabled. »	Projet de mine d'or souterraine Red Mountain	Mines et minéraux	EIE Volume 3 chapitre 20 – Évaluation des effets sociaux, p. 21

Inclusion	Nom du projet	Activité	Référence
« Providing scholarships to students at Memorial University, College of the North Atlantic and the Coalition of Persons with Disabilities. »	Projet de forage exploratoire dans le bassin Jeanne D'Arc	Pétrole et gaz	EIE – chapitres 1 à 3, p. 2.6
« Flying Post First Nation provides social services to Elders and disabled members of the community... »	Projet de mine d'or Côté	Mines et minéraux	EIE – chapitre 6 – Conditions de référence, p. 6-148
« As of September 2011, includes the disabled, but excludes Aboriginal persons on reserves... »	Projet de mine d'or Blackwater	Mines et minéraux	EIE – chapitre 7.5 – Bien-être de la famille et de la communauté, p. 7.2. 5-2.
« The Proponent will provide workers with an employment benefits package that includes Workers' Compensation Board, Accidental Death and Dismemberment, Canadian Pension Plan, Employment Insurance, Long-term Disability... »	Projet de charbon Murray River	Mines et minéraux	EIE – chapitre 2 – Diffusion de l'information et consultation, p. 2-33

JEUNES

Les « jeunes et les adolescents » sont la deuxième population marginalisée la plus citée. Les occurrences des mots-clés comprenaient « Child » (n=675), « Youth » (n=402), « Teen » (n=43), « Kid » (n=14) et « Adolescent » (n=1) et représentaient 5,7 % de toutes les réponses aux mots-clés pour les projets de Mines et minéraux, 1,0 % pour le Pétrole et le gaz et 2,8 % pour les Autres. Dans leur contexte, ces sections de l'EIE ont abordé des questions propres à la jeunesse autochtone, à l'infrastructure et aux services destinés aux jeunes, aux bourses d'études et aux possibilités d'emploi pour les jeunes, ainsi qu'aux besoins ou défis particuliers auxquels sont confrontés les jeunes dans les communautés locales (tableau 6).

Tableau 6. Échantillon sélectionné de mots-clés inclus et leur contexte dans la catégorie « Jeunes ».

Inclusion	Nom du projet	Activité	Référence
« There are several children's playgrounds and two outdoor recreational complexes that have tennis courts, a running/walking track, a soccer field, beach volleyball courts, basketball courts, several baseball/softball fields, and a clubhouse among them. »	Projet aurifère de Valentine	Mines et minéraux	EIE – chapitres 13 à 17 Services communautaires et infrastructure p. 139

Inclusion	Nom du projet	Activité	Référence
« Samson Cree Nation explained that the disturbance or destruction of culturally important sites has affected the way Samson Cree Nation maintains traditional systems [...] As such, Samson Cree Nation youth are at risk of losing their traditional way of life due, in part, to disturbance of sacred areas (SCN 2015d). »	Projet de réservoir hors cours d'eau de Springbank	Autoroutes et routes, Barrages et réservoirs	EIE – Volume 3, Effets sur les terres traditionnelles et l'utilisation des ressources p. 14.60
« In addition to the Project-specific environmental, economic, and social benefits for the province and its communities and citizens, Equinor Canada has made investments in youth talent development and the local NL society. »	Projet d'exploitation de Bay du Nord	Pétrole et gaz	EIE – chapitres 1 à 5, p. 2-10
« Most Greenstone residents (80%) either strongly or somewhat agreed that Greenstone needs additional recreational facilities, services and programs for its children and youth. »	Projet de mine d'or Hardrock	Mines et minéraux	EIE – chapitre 15 – Impacts sur les services et infrastructures communautaires p. 15.22
« It also noted that targeted training is required for lower skilled people currently in the workforce, and that programs should be developed to attract the large numbers of Aboriginal youth who will be entering the labor force in the next decade. »	Projet de gaz naturel liquéfié Pacific NorthWest	Pétrole et gaz	EIE – chapitre 14 Environnement économique, p. 14.31
« Kids are quitting school and mining companies should help find ways to keep kids in school, with training, for example. »	Projet de mine de fer sur la propriété Howse	Mines et minéraux	EIE – chapitre 4 Mobilisation des Autochtones et consultation publique p. 4-29

PARTIE 2 : SYNTHÈSE SYSTÉMATIQUE DE LA DOCUMENTATION

Contexte

L'extractivisme des ressources est connu pour engendrer des répercussions sociales négatives qui affectent de manière démesurée les communautés marginalisées vivant à l'intersection de l'identité autochtone, de la classe sociale, de la race, de l'âge, du handicap, du sexe et de la ruralité (Altamirano-Jiménez 2021; Kojola 2018; Manning et coll., 2018; Mek, et coll., 2021; Pictou 2021; Pauktuutit 2020; Saxinger 2021; Stienstra et coll., 2020). Par exemple, les effets persistants du colonialisme et de l'extractivisme capitaliste ont entraîné des violences dans l'exploitation minière au Mexique par des sociétés minières canadiennes (Altamirano-Jiménez, 2021), l'isolement et l'exclusion des populations autochtones au Chili (Haynes, 2020), le racisme et du racisme envers les Aborigènes dans les communautés minières rurales australiennes (Pini et coll., 2013), ainsi que des conséquences pour les économies basées sur la subsistance et des effets sur le genre, l'identité de genre et la masculinité dans la région riche en pétrole du Nigéria (Ashamole, 2019), pour n'en citer que quelques-uns.

Dans diverses zones géographiques, l'extractivisme est associé à de multiples formes de violence sexiste. Ce phénomène s'explique par les cultures masculines des PER (Campbell, 1997; Farley, 2022). Pour fonctionner, les PER embauchent et exploitent des travailleurs masculins transitoires (TMT) vulnérables, souvent issus de classes socio-économiques et de niveaux d'éducation inférieurs, pour effectuer des travaux dangereux pendant de longues heures dans des conditions de travail difficiles (Campbell, 1997; Farley, 2022; Goldenberg et coll., 2010). Ces TMT proviennent de l'extérieur de la région et s'installent dans les logements des PER. Ils n'entretiennent donc pas de liens sociaux avec les communautés locales et environnantes et ne sont pas tenus de leur rendre compte (Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018). Bien que les logements de travailleurs ne soient pas uniquement occupés par des hommes, ils sont communément appelés « camps d'hommes » en raison de la surreprésentation des travailleurs masculins au sein de la main-d'œuvre (Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018). Il est important de noter que ces camps d'hommes sont « profondément enracinés dans des formes persistantes de colonialisme et sont intimement liés à la violence sexiste qui perdure depuis longtemps à travers le vol des terres et des ressources autochtones » (Morgan et coll., 2021, p. 411).

OBJECTIF

Deux lacunes persistent dans les connaissances relatives à l'implication des personnes marginalisées dans les processus d'EI à travers le monde (Stienstra et coll., 2020). La première concerne les recherches limitées visant à comprendre les conséquences uniques de l'extraction des ressources sur les femmes et les filles, les personnes handicapées et les personnes qui s'identifient comme bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées, asexuelles et autres (2ELGBTQQIA+) (Stienstra et coll., 2020). La deuxième concerne l'absence systématique, dans les évaluations d'impact internationales, de communautés marginalisées, notamment les personnes 2ELGBTQQIA+, les jeunes, les populations racialisées non autochtones et les personnes handicapées (Stienstra et coll., 2020).

Dans une synthèse des connaissances à grande échelle, aucune pratique dans le cadre de l'évaluation intersectionnelle d'impact « n'a expressément abordé les expériences des personnes handicapées et des personnes LGBTQ2S+ ni les obstacles à leur participation » (Stienstra et coll., 2020).

OBJET

L'objectif de cette analyse systématique est d'étudier la documentation universitaire existante pour comprendre les connaissances relatives à l'impact des PER sur les communautés 2ELGBTQIA+.

QUESTION DE RECHERCHE

Que sait-on des relations entre les PER et les personnes 2ELGBTQIA+ dans le monde, et peut-on déterminer des voies d'impact à partir d'exemples mondiaux afin d'éclairer le contexte canadien?

Outils et méthodes

Cette carte systématique s'appuie sur les lignes directrices de la Collaboration of Environmental Evidence (CEE, 2018b) et sur les normes de rapport de la revue systématique ROSES (Haddaway et coll., 2018).

STRATÉGIE DE RECHERCHE

Notre recherche visait à obtenir toutes les études universitaires revues par des pairs et la documentation parallèle existantes en rapport avec notre question de recherche et nos critères d'admissibilité, rédigées en anglais. Des recherches préliminaires ont été effectuées à l'aide de mots-clés jugés pertinents pour définir les chaînes de recherche possibles et déterminer les bases de données adéquates.

Comme la compréhension des impacts sociaux de l'extraction des ressources (particulièrement en ce qui concerne les communautés marginalisées) est une nouveauté, nous avons effectué des recherches sur plusieurs sujets pour trouver les bases de données appropriées à la recherche documentaire. À partir des associations de sujets des bases de données universitaires auxquelles l'Université Dalhousie est abonnée et des connaissances de l'équipe du projet, nous avons initialement recensé 25 bases de données potentielles pour la recherche d'études. Nous avons réduit ce nombre à 11 pour éliminer les bases de données dont le nombre de caractères était limité, qui ne permettaient pas d'utiliser pleinement les opérateurs booléens ou qui étaient indexées par d'autres bases de données incluses. Nous nous sommes ensuite adressés à un bibliothécaire de l'Université de Dalhousie et à des partenaires de recherche universitaires pour leur communiquer cette liste de bases de données. Nous avons partagé nos questions de recherche avec nos partenaires de recherche. À partir de leurs commentaires, nous avons affiné notre sélection à 5 bases de données pour notre étape préparatoire d'essai des chaînes de recherche. Ces bases de données sont Environmental Sociology, Scopus, Gender Studies Database, ProQuest Central, et Taylor and Francis.

Nous avons créé une liste exhaustive de 43 mots-clés liés à la population d'intérêt (PI; personnes 2ELGBTQQIA+), 85 mots-clés liés à l'activité d'intérêt (AI; activités d'extraction de ressources) et 7 mots-clés liés aux résultats d'intérêt (RI). Ces mots-clés ont été vérifiés dans trois bases de données et, selon le nombre d'occurrences du mot-clé dans le contexte de notre AI et de notre PI, nous avons réduit le nombre de mots-clés à 19 mots-clés liés à la population et à 24 mots-clés liés à l'activité. Une fois ces mots-clés affinés, ils ont été communiqués aux partenaires universitaires pour recueillir leurs commentaires.

Nos 8 premières chaînes de recherche préliminaires comprenaient 32 termes anglais liés aux identités 2ELGBTQQIA+ et aux projets d'exploitation des ressources naturelles (PER). Quatre des huit chaînes comprenaient les mots-clés « gender » et « indigen* ». Parce que nous avons supposé que ces deux termes pourraient élargir la recherche de manière significative pour inclure plus d'éléments, ils ont été omis des quatre autres chaînes.

Nous avons essayé les 8 chaînes de recherche préliminaires dans les 5 bases de données retenues et avons enregistré le nombre total de résultats obtenus, ainsi que la sensibilité et la précision des recherches. En suivant les méthodes de Westwood et coll. (2021) et Westwood et coll. (2023) pour enregistrer la précision (pourcentage de résultats pertinents), nous avons enregistré le nombre de résultats pertinents pour l'étude parmi les 50 premiers et les 100 premiers résultats renvoyés. Pour calculer la sensibilité, nous avons noté combien des 50 et 100 premiers résultats correspondaient à une liste d'essai préétablie de 7 articles et rapports évalués par des pairs et pertinents par rapport à notre sujet de recherche (tableau 7). Après avoir testé les 8, quatre ont été retenues comme chaînes de recherche clés pour répondre à notre question de recherche.

Tableau 7. La liste d'essai des éléments considérés comme pertinents a été créée pour déterminer la précision et la sensibilité des chaînes de recherche dans 5 bases de données.

N°	Citation	Type d'élément
1	Farrales, M., Hoogeveen, D. et Morgan, V. (2021), « Queering environmental regulation ». <i>Nature and Space</i> , p. 175 à 190.	Évalué par les pairs
2	Hoogeveen, D., Gislason, M., Hussey, A., Western, S. et Williams, A. (2020), « Gender Based Analysis Plus: A knowledge synthesis for implementation and development of socially responsible impact assessment in Canada ». Burnaby et Prince George : Université Simon Fraser et Université de Northern British Columbia.	Évalué par les pairs
3	Hoogeveen, D., Williams, A., Hussey, A., Western, S. et Gislason, M. K. (2020), « Sex, mines, and pipelines: Examining 'Gender-based Analysis Plus' in Canadian impact assessment resource extraction policy ». <i>The Extractive Industries and Society</i> . doi: https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100921	Rapport
4	Morgan, V. S., Hoogeveen, D. et de Leeuw, S. (2021), « Industrial Camps in Northern British Columbia: The Politics of 'Essential' Work and the Gendered Implications of Man Camps ». <i>ACME: An International Journal for Critical Geographies</i> , p. 409 à 430.	Évalué par les pairs

5	Orellana, E. R., Alva, I. E., Cárcamo, C. P. et García, P. J. (2013), « Structural Factors That Increase HIV/STI Vulnerability Among Indigenous People in the Peruvian Amazon ». <i>Qualitative Health Research</i> , p. 1240 à 1250. doi:10.1177/1049732313502129	Évalué par les pairs
6	Sauer, A. et Podhora, A. (2013), « Sexual orientation and gender identity in human rights impact assessment ». <i>Impact Assessment and Project Appraisal</i> , p. 135 à 145. doi : http://dx.doi.org/10.1080/14615517.2013.791416	Évalué par les pairs
7	Stienstra, D., Manning, S. et Levac, L. (31 mars 2020), « More Promise than Practice: GBA+, Intersectionality and Impact Assessment ». Université de Guelph : Centre de recherche Live Work Well. Récupéré de https://liveworkwell.ca/sites/default/files/pageupload	Rapport

Nous avons ensuite exclu les deux bases de données qui présentaient une sensibilité et une précision nettement inférieures (Environmental Sociology et Taylor & Francis; annexe 3). Entre le 15 juillet 2022 et le 15 août 2022, nous avons effectué des recherches dans les bases de données retenues (Gender Studies Databases, ProQuest Central et Scopus) au moyen de l'abonnement des bibliothèques de Dalhousie, en utilisant chacune des quatre chaînes de recherche finales (tableau 8). Ces recherches ont abouti à un total de 2 212 résultats dans les bases de données retenues. Les citations des articles (titre et résumé) de tous les résultats obtenus ont été téléchargées dans Mendeley, où 1 336 doublons ont été supprimés (Mendeley Ltd., 2019). Les citations restantes ont été importées dans Covidence (Veritas Health Innovation, s.d.) où 19 doublons supplémentaires ont été supprimés, ce qui nous donne un total de 857 citations.

Tableau 8 : Chaînes de recherche finales utilisées dans la carte systématique. Les mots-clés marqués d'un astérisque (*) représentent tout caractère susceptible de constituer une version plus longue de l'œuvre (par exemple, « Lesbian* » peut inclure « lesbians » et « lesbianism »).

N°	Chaîne
5	(sexuality OR "two-spirit*" OR transgender* OR intersex OR "non-binary" OR lesbian* OR gay* OR bisexual OR queer OR "men who have sex with men" OR LGB*) AND ("resource extraction" OR "natural resource management" OR extractivism OR "extractive industr*" OR "environment* assessment" OR "impact assessment" OR "social impact*" OR "fossil fuel" OR hydroelectric* OR mining OR fracking OR deforestation OR "man camp" OR "industrial camp" OR "min* camp" OR "work* camp")
6	(sexuality OR "two-spirit*" OR transgender* OR intersex OR "non-binary" OR lesbian* OR gay* OR bisexual OR queer OR "men who have sex with men" OR LGB*) AND ("resource extraction" OR "natural resource management" OR extractivism OR "extractive industr*" OR "environment* assessment" OR "impact assessment" OR "social impact*") AND ("fossil fuel" OR hydroelectric* OR mining OR fracking OR deforestation OR "man camp" OR "industrial camp" OR "min* camp" OR "work* camp")
7	(sexuality OR "two-spirit*" OR transgender* OR intersex OR "non-binary" OR lesbian* OR gay* OR bisexual OR queer OR "men who have sex with men" OR LGB*) AND ("resource extraction" OR "natural resource management" OR extractivism OR "extractive industr*" OR "environment* assessment" OR "impact assessment" OR "social impact*")

8	(sexuality OR "two-spirit*" OR transgender* OR intersex OR "non-binary" OR lesbian* OR gay* OR bisexual OR queer OR "men who have sex with men" OR LGB*) AND ("fossil fuel" OR hydroelectric* OR mining OR fracking OR deforestation OR "man camp" OR "labour camp" OR "min* camp" OR "work* camp")
---	---

SÉLECTION DES ÉLÉMENTS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Après l'élimination des doublons, les articles ont été examinés en deux étapes : examen du titre et du résumé, et examen du texte intégral. Deux évaluateurs ont lu les 857 titres et résumés retenus et ont décidé s'ils correspondaient aux critères d'admissibilité établis (tableau 9). Lorsqu'un article était rejeté, le motif était indiqué. Au total, 43 articles ont été retenus pour l'examen du texte intégral. Les versions intégrales de chaque article ont été téléchargées dans Covidence (Veritas Health Innovation, s.d.). Nous n'avons pas été en mesure de trouver les textes intégraux de 7 articles, qui ont été exclus à cette étape. Les 36 articles restants ont fait l'objet d'un examen complet par deux évaluateurs. En cas de désaccord concernant la conformité d'un article aux critères d'admissibilité ou les raisons pour lesquelles il n'y répondait pas, un troisième évaluateur a tranché. Dans les cas difficiles, les trois évaluateurs ont relu l'article et, dans le cadre d'une réunion hebdomadaire permanente, ont discuté et décidé collectivement si l'article répondait de manière adéquate aux critères d'admissibilité. Au total, 8 articles ont été retenus pour le codage et l'analyse des données.

Tableau 9. Description des critères d'admissibilité des articles téléchargés dans Covidence. Les articles qui ne répondaient pas à tous les critères d'admissibilité ont été exclus soit à l'étape de l'examen du titre et du résumé, soit à l'étape de l'examen du texte intégral.

Question : « Que sait-on de l'impact des PER sur les personnes 2ELGBTQIA+, dans le monde entier? »	
Populations/sujets admissibles	Les articles concerneront et seront liés aux personnes 2ELGBTQIA+.
Activités admissibles	Doivent inclure un projet ou une activité d'infrastructure ou d'exploitation des ressources naturelles de grande envergure. Sont concernés le pétrole et le gaz, la fracturation, les barrages hydroélectriques, la sylviculture, etc., ainsi que les processus liés à ces projets, tels que l'exploitation des ressources naturelles et les évaluations de l'impact environnemental et social.
Comparateurs admissibles	Toute relation connue entre les PER et les populations 2ELGBTQIA+.
Résultats admissibles	Les effets, les impacts/résultats ou la relation entre les PER et les populations 2ELGBTQIA+. Il peut s'agir de relations quantifiables (par exemple, augmentation des taux d'ITS, de la violence sexuelle, de l'homophobie, amélioration des perspectives économiques, etc.) ou d'incidences socioculturelles ou psychologiques (par exemple, maintien de la clandestinité, de la peur, etc.).
Lieux et langues admissibles	Les études ou les rapports peuvent provenir de n'importe où dans le monde et seront pris en compte s'ils sont rédigés en anglais.

CODAGE ET EXTRACTION DE DONNÉES

Pour déterminer les renseignements qui permettraient de répondre à nos questions de recherche, des données ont été extraites des 8 articles restants (tableau 10) à l'aide d'une stratégie normalisée. Dans Covidence, les données peuvent être extraites des études en répondant à des questionnaires personnalisés conçus dans l'application. Les questions relatives à l'extraction des données ont été formulées par les responsables de l'étude, avec l'aide de l'équipe du projet, et ont été affinées pour aboutir à un total de 39 questions.

Le formulaire d'extraction des données était divisé en quatre sections : renseignements bibliographiques, objectif et portée de l'étude, cadres théoriques, méthodes de recherche et recommandations. Les renseignements bibliographiques comprenaient des données relatives à la publication, à l'auteur, à la discipline de recherche, au pays d'origine et d'intérêt, ainsi qu'au financement. L'objet et la portée de l'étude décrivent les objectifs des études, l'identité des auteurs, le type d'activité d'extraction des ressources, les populations queers incluses dans l'étude, l'emplacement et la proximité de la population par rapport aux PER, les types d'impact et l'existence ou non d'une évaluation d'impact et d'une consultation.

Les cadres théoriques et les méthodes de recherche décrivent les types de théorie utilisés pour encadrer l'étude et précisent si cette dernière comprend une recherche qualitative originale. Enfin, les recommandations comprennent toutes les conclusions ou recommandations importantes relatives à l'activité et aux populations concernées.

Tableau 10. Articles ayant fait l'objet d'un examen complet et d'une extraction de données.

N°	Citation	Type d'élément
1	Campbell, Catherine, « Migrancy, masculine identities and AIDS: The psychosocial context of HIV transmission on the South African gold mines ». <i>Social Science & Medicine</i> 45, no. 2 (juillet 1997) : p. 273 à 281. https://doi.org/10.1016/S0277-9536(96)00343-7 .	Évalué par les pairs
2	Farrales, May, Dawn Hoogeveen, Vanessa Sloan Morgan et John Paul Catungal, « Queering environmental regulation? » <i>Environment and Planning E: Nature and Space</i> 4, no. 2 (juin 2021) : p. 175 à 190. https://doi.org/10.1177/2514848619887165 .	Observations évaluées par des pairs
3	Haddad, J. (2020), « Essays in Economic History ». [Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.] Accessible sur le site des thèses de l'Université d'Ottawa. http://hdl.handle.net/10393/41595	Thèse de doctorat
4	Leeworthy, Daryl, « For Our Common Cause: Sexuality and Left Politics in South Wales, 1967–1985 ». <i>Contemporary British History</i> 30, no. 2 (2 avril 2016) : p. 260 à 280. https://doi.org/10.1080/13619462.2015.1073591 .	Évalué par les pairs

N°	Citation	Type d'élément
5	Levac, Leah, Jane Stinson, Susan M. Manning et Deborah Stienstra, « Expanding Evidence and Expertise in Impact Assessment: Informing Canadian Public Policy with the Knowledges of Invisible Communities ». <i>Impact Assessment and Project Appraisal</i> 39, no. 3 (4 mai 2021) : p. 218 à 228. https://doi.org/10.1080/14615517.2021.1906152 .	Évalué par les pairs
6	Maake, Tshepo B., P. Rugunanan, et L. Smuts, « Negotiating and Managing Gay Identities in Multiple Heteronormative Spaces: The Experiences of Black Gay Mineworkers in South Africa ». <i>Journal of Homosexuality</i> , 16 décembre 2021, p. 1 à 24. https://doi.org/10.1080/00918369.2021.2015954 .	Évalué par les pairs
7	Orellana, E. Roberto, Isaac E. Alva, Cesar P. Cárcamo et Patricia J. García, « Structural Factors That Increase HIV/STI Vulnerability Among Indigenous People in the Peruvian Amazon ». <i>Qualitative Health Research</i> 23, no. 9 (septembre 2013) : p. 1240 à 1250. https://doi.org/10.1177/1049732313502129 .	Évalué par les pairs
8	Tshepo Maake, « Spaces of Discrimination and Multiple Identities: Experiences of Black Homosexual Mineworkers », 2019. https://doi.org/10.13140/RG.2.2.14517.40167 .	Thèse de maîtrise

Avant de procéder à l'extraction des données de chaque article, une formation a été dispensée au responsable de l'étude et à un évaluateur par un autre évaluateur expérimenté dans l'utilisation de Covidence et de la méthodologie d'examen systématique CEE. Deux évaluateurs ont extrait les données de quatre documents chacun et le responsable a extrait les données de tous les documents. Les résultats extraits ont ensuite été comparés par le responsable de l'étude et une condition a été fixée : si le responsable constatait des différences significatives entre les réponses, une réunion serait organisée entre les évaluateurs pour arriver à un consensus. Cependant, toutes les réponses au codage des données étaient alignées et aucune réunion supplémentaire de l'équipe n'a été nécessaire pour trouver un consensus. Une fois les données extraites de toutes les études, elles ont été exportées de Covidence vers un fichier .csv et corrigées des erreurs, des fautes de frappe et de toute erreur de saisie des données dans Microsoft Excel (Microsoft Corporation. 2018).

À l'instar d'autres exemples de cartes systématiques (par exemple, Westwood et coll., 2021), nous avons mis en œuvre une synthèse basée sur un cadre (Carroll et coll., 2021) pour comprendre les populations d'intérêt, l'activité d'extraction des ressources et pour dégager des points communs entre les renseignements qualitatifs contenus dans les articles. Une approche de synthèse narrative a été adoptée pour organiser thématiquement les statistiques descriptives des articles afin de comprendre, de visualiser et de présenter les effets des PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+ et sur d'autres membres de communautés marginalisées. En outre, une série de questions quantitatives déductives ont permis de recueillir des données démographiques nominales et des données démographiques. Aucune analyse statistique n'a été réalisée en raison de la petite taille de l'échantillon.

Résultats

Nous résumons ici les caractéristiques des documents retenus. Tous les articles examinés ont été publiés entre 1997 et 2021, la plupart (n=6) ayant été publiés après 2015. Parmi ces articles, six sont des articles universitaires évalués par des pairs, un est un mémoire de maîtrise et le dernier est une thèse de doctorat. Les disciplines comprenaient les sciences sociales (n=6), avec des observations sur les études environnementales (n=1) et une thèse en sciences humaines (n=1). Le contenu de deux de ces articles se chevauchait. L'un d'entre eux était le mémoire de maîtrise publié par Maake (2019), devenu un article évalué par les pairs et publié par Maake et coll. (2021). Les auteurs se sont identifiés comme personnes 2ELGBTQQIA+ dans deux études.

Les études reflétaient diverses régions du monde, un peu plus de la moitié d'entre elles ont déclaré avoir reçu un financement pour le travail, et trois ont directement travaillé avec des membres des communautés 2ELGBTQQIA+ (tableau 11). Dans l'ensemble, plusieurs projets étaient axés sur l'exploitation minière (n=5), un projet était axé sur les projets énergétiques tels que le pétrole et le gaz, l'exploitation minière et la sylviculture (n=1), et deux projets n'étaient pas axés sur des industries particulières d'extraction de ressources (n=2).

Tableau 11. Renseignements généraux sur le corpus retenu dans le cadre de l'examen systématique de la documentation.

Élément	Type de données	Région(s) d'intérêt	Financement	Entrevues avec des personnes 2ELGBTQQIA+
Haddad 2021	Histoire	États-Unis	N	N
Maake 2021	Brutes	Afrique du Sud	O	O
Farrales 2021	Observations	Canada	N	N
Orellana 2013	Brutes	Amazonie péruvienne	O	O
Leeworthy 2016	Histoire	Pays de Galles; Royaume-Uni; Angleterre	N	N
Maake 2019	Brutes	Afrique du Sud	O	O
Campbell 1997	Brutes	Afrique du Sud	O	N
Levac 2021	Méthode mixte	Canada; Australie; Bolivie; Brésil; Colombie; République démocratique du Congo; Équateur; Ghana; Guatemala; Honduras; Inde; Mexique; Norvège; Panama; Papouasie–Nouvelle-Guinée; Philippines; Pérou; Afrique du Sud; Suède; États-Unis d'Amérique	O	N

Plusieurs articles ont appliqué plus d'un cadre théorique dans leurs études. Les cadres

théoriques les plus couramment utilisés dans ce corpus sont l'« intersectionnalité » (n=3) et les « diverses théories féministes » (n=3), la « théorie de l'identité sociale » (n=1), la « théorie critique de la race » et la « critique queer de la couleur » (n=1). Plusieurs études n'ont pas défini ou déterminé de cadre théorique particulier dans leur recherche (n=3). Au total, les articles varient entre la collecte de données brutes, l'utilisation de méthodes mixtes, les observations et l'analyse d'événements historiques. Sur les 5 qui comportaient des données brutes, toutes ont eu recours à des entrevues semi-structurées.

IDENTITÉS 2ELGBTQQIA+ PRIMAIRES ET SECONDAIRES VISÉES

La focalisation des articles sur les identités 2ELGBTQQIA+ était variable. Les hommes homosexuels étaient plus représentés que tout autre groupe (figure 8). Il convient de noter que les seuls sexes inclus dans la population primaire sont les hommes et les femmes. En outre, certaines populations primaires incluses dans les études présentaient plus d'un axe d'identité (n=3), notamment les travailleurs homosexuels noirs (n=1), les travailleurs migrants noirs (n=1) et les Autochtones queers (n=1). Aucun autre document n'a mentionné les dimensions raciales ou ethniques de l'identité.



Figure 8. L'occurrence des identités sexuelles primaires et secondaires dans le corpus des examens systématiques. Les identités sexuelles primaires n'étaient représentées que dans 5 articles sur 8. L'acronyme HARSAH désigne les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Les identités 2ELGBTQQIA+ secondaires ou mentionnées comprenaient des identités queers plus diversifiées que les populations cibles primaires (figure 8). Les identités queers secondaires ou mentionnées sont utilisées pour décrire les identités 2ELGBTQQIA+ avec lesquelles les chercheurs n'ont pas été directement en contact. Plus précisément, certaines études ont abordé la question de l'homosexualité et des identités homosexuelles en faisant référence à la théorie ou aux populations homosexuelles dans leurs introductions ou leurs discussions. En revanche, d'autres études peuvent ne comporter qu'une seule phrase mentionnant les personnes 2ELGBTQQIA+ en relation avec les PER. Ces populations peuvent donc être considérées comme incluses, ce qui signifie que des mots-clés représentant ces identités queers étaient présents dans le document, mais que les descriptions des expériences de ces populations liées aux PER peuvent être limitées.

INTERSECTION DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

En dehors des identités queers, plusieurs autres caractéristiques identitaires se chevauchant ont été prises en compte dans les études. La composition démographique raciale et ethnique des participants, qu'ils soient queers ou non, comprenait des Noirs (n=5), des Blancs (n=4), des Autochtones (n=3), des Latinos (n=2), des Philippins (n=1), des Chinois (n=1), des Métis (n=1) et des minorités ethnoraciales (n=2). Les autres intersections de l'identité incluses étaient la religiosité (n=2), les jeunes (n=2), les travailleurs du sexe (n=2), notamment les travailleurs du sexe transsexuels (n=1) et les travailleuses du sexe (n=2), l'alphabétisation (n=1), le niveau d'éducation (n=1), le chômage (n=1), les personnes qui s'injectent des drogues (n=1), les populations migrantes (n=2), l'âge (n=1), le handicap (n=1), et les femmes enceintes et allaitantes (n=1). En outre, la ruralité est un facteur explicitement mentionné dans plusieurs articles (n=3) et implicitement mentionné dans l'ensemble des études.

PROXIMITÉ DE L'EXTRACTION DES RESSOURCES

La plupart des études (n=6) ont tenu compte des personnes qui vivent, travaillent ou habitent dans des communautés touchées par l'extraction des ressources. Dans l'ensemble, les personnes 2ELGBTQQIA+ les plus touchées étaient situées sur le site d'exploitation des ressources ou dans les villes et villages voisins (figure 9). Deux articles ne précisaient pas l'emplacement de la population concernée par le PER. Dans ces cas, un document portait sur l'exclusion des identités marginalisées, y compris les personnes 2ELGBTQQIA+, des processus d'évaluation d'impact, de sorte qu'aucun PER particulier n'a été relevé. L'autre faisait référence à un mouvement solidaire transnational entre des travailleurs miniers (non désignés comme des personnes 2ELGBTQQIA+) et des membres de la communauté 2ELGBTQQIA+. Ce critère ne s'appliquait donc pas.

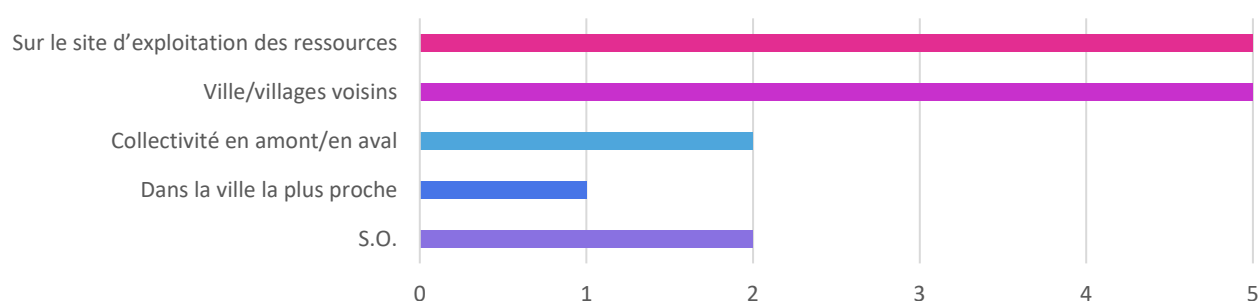


Figure 9. L'emplacement de notre population d'intérêt (personnes 2ELGBTQQIA+) par rapport au PER concerné. La population concernée peut se trouver à plusieurs endroits.

RAPPORT ET IMPACTS DES PER SUR LES COMMUNAUTÉS 2ELGBTQQIA+

Nous avons extrait des renseignements sur les types d'impact subis par les personnes vivant à proximité des PER. Plus précisément, nous nous sommes intéressés aux impacts positifs et négatifs liés aux impacts sociaux : l'inclusion, l'exclusion et la stigmatisation (n=8); aux impacts sur la santé : la santé mentale et physique, les obstacles aux soins de santé (n=5); aux impacts économiques : l'accès au travail, l'accès limité au travail, la perte de travail (n=5); aux impacts

spirituels ou religieux : les impacts des institutions religieuses ou le manque d'accès aux médicaments ou aux plantes cérémonielles ou les changements dans un lieu spirituellement important (n=4) (figure 10).

Dans l'ensemble, toutes les études ont fait état d'impacts, la plupart (n=7) incluant et décrivant des expériences négatives liées aux PER sur les populations 2ELGBTQQIA+. Trois études ont fait état d'impacts positifs. Il s'agit notamment de mouvements sociaux axés sur la collaboration entre les travailleurs des PER et les populations 2ELGBTQQIA+, ainsi que sur l'importance et les avantages de l'acceptation des identités queers par les collègues, ce qui a conduit à la tolérance ou à l'acceptation sociale (n=2), à l'inclusion sociale (n=2), à l'accès à une éducation positive (n=1) et à l'amélioration des droits et de la reconnaissance (n=1).

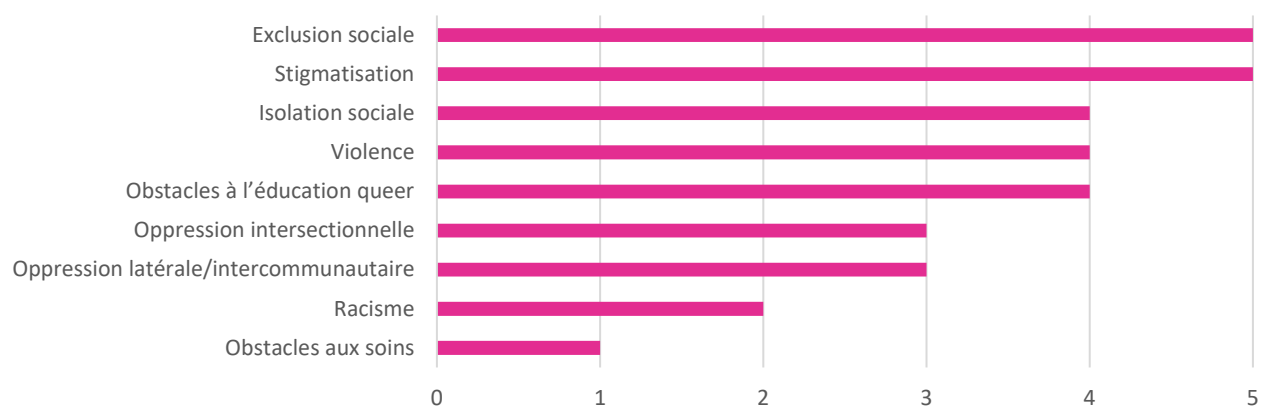


Figure 10. Des impacts négatifs liés aux PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+ ont été relevés dans les 8 études.

PARTIE 3 : SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES EXPERTES

Redéfinir l'évaluation d'impact inclusive au Canada



Résumé illustré de l'atelier

Les 3 et 4 mai 2023, le [laboratoire Westwood](#) de l'Université Dalhousie a organisé un atelier sur la *Redéfinition de l'évaluation d'impact inclusive au Canada*. L'atelier s'est déroulé à la Maison du Cercle des Nations sur le campus de Ressources naturelles Canada (RNCAN) à Ottawa, en Ontario, qui se trouve sur le territoire traditionnel et non cédé de la Première Nation algonquine.

Le financement de l'atelier a été assuré par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) dans le cadre d'une subvention du programme de recherche accordée au laboratoire Westwood pour étudier les impacts des projets d'exploitation des ressources (PER) sur les personnes queers et marginalisées au Canada. L'AEIC, RNCAN et plusieurs collaborateurs universitaires et chercheurs indépendants ont été invités à apporter leur soutien à la planification de l'atelier, à l'animer et à y participer. Seize participants provenant de différents ministères, d'universités et d'organisations à but non lucratif ont assisté à l'atelier.

Les objectifs de l'atelier étaient de fournir un espace qui facilite un examen collaboratif et intercommunautaire du processus fédéral actuel d'évaluation d'impact (EI) et de fournir collectivement des conseils sur la façon dont ce processus pourrait être plus inclusif et plus solide. Les objectifs de l'atelier étaient de :

- renforcer notre compréhension des aspects clés des processus actuels et historiques de l'EI qui peuvent constituer des obstacles à une consultation efficace des communautés marginalisées vivant en milieu rural;
- déterminer les possibilités de modifier les paradigmes actuels du processus d'EI pour mieux tenir compte de ces personnes marginalisées.

Grâce à des présentations et des discussions approfondies, les participants à l'atelier ont souligné le besoin de consultations communautaires plus accessibles, d'une recherche et d'une co-analyse menées par les communautés et de mécanismes de responsabilité plus importants. Les participants ont également souligné l'importance d'ancrer cette étude en (re)bâtissant des relations significatives à toutes les étapes du processus d'EI.

Nous présentons ici une vue d'ensemble des connaissances partagées par les participants au cours de l'atelier. Ce résumé a été revu et validé par les participants à l'atelier.

Points saillants de l'atelier

MERCREDI 3 MAI

- **Présentations et activité brise-glace**
- **Collaboration à l'élaboration des lignes directrices communautaires**
- **Présentation 1** : Les impacts des projets d'exploitation des ressources sur les personnes 2ELGBTQIA+ et les autres populations marginalisées au Canada (Ali MacKellar et Alana Westwood)
- **Présentation 2** : Les aspects de sécurité personnelle dans l'évaluation d'impact (Amélie Morin)
- **Présentation 3** : Vous avez marché/roulé sur mon pied. Veuillez pivoter. (Hol Ellingwood)

JEUDI 4 MAI

- **Présentation 4** : L'ACS Plus et le processus d'évaluation d'impact (Marion Doull)
- **Présentation 5** : L'intersectionnalité et l'évaluation d'impact ACS Plus (Leah Levac et Deborah Stienstra)
- **Pensée de groupe** : Recherche à petite échelle et pratiques exemplaires pour la recherche à risque
- **Redéfinir l'évaluation d'impact inclusive** : Examiner des solutions et élargir l'inclusivité au sein des structures existantes, des processus parallèles et au-delà

Résumé des connaissances partagées

OBSTACLES À L'INCLUSION

Les participants à l'atelier ont passé en revue la multitude de facteurs qui peuvent constituer des obstacles à l'inclusion des voix marginalisées tout au long du processus d'EI. Les principaux obstacles examinés sont les suivants :

1. **Institutions gouvernementales rigides** : En raison de leurs structures bureaucratiques (calendrier fiscal et législatif, cycles politiques et organisation hiérarchique), les institutions gouvernementales coloniales tendent à l'inertie. Cela signifie que, bien que le changement soit possible, les politiques et la législation sont lentes à s'adapter à notre monde dynamique, perpétuant ainsi le statu quo.
 - a. Cette stagnation se traduit par l'exclusion continue ou la banalisation des voix marginalisées tout au long du processus d'EI.
 - b. L'absence du choix du « non » prive systématiquement le public de ses moyens d'action. En d'autres mots, refuser une proposition de PER pour une durée indéterminée.

2. **Manque de responsabilité** : Le processus d'EI manque de transparence à de multiples égards.
 - a. L'exigence récemment introduite concernant l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) manque de protocoles bien définis pour la réalisation d'une ACS Plus avec des personnes 2ELGBTQIA+ et d'autres populations marginalisées et intersectorielles. Jusqu'à présent, aucune condition de projet relative à ces populations n'a précisé les conséquences si les promoteurs ne respectent pas leurs mesures d'atténuation prévues.
 - b. La répartition des champs de compétence reste ambiguë entre les différents organes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et l'industrie. En l'absence d'incitation ou de pouvoir juridictionnel limité pour assumer la responsabilité, de nombreux préjudices historiques et actuels ne sont pas réclamés et les efforts en faveur de la justice ne sont donc pas satisfaits.
 - c. L'absence de données concrètes et précises sur les voies de préjudice entre les personnes et communautés 2ELGBTQIA+ et les PER au Canada peut être invoquée pour ne pas inclure de renseignements sur les préjudices liés à ces communautés ou sur les mesures d'atténuation de ces préjudices.

3. **Consultations inaccessibles** : En général, les communautés les plus touchées négativement par les PER sont celles qui sont les moins consultées au cours des processus d'EI. Cette situation résulte généralement de l'inaccessibilité des processus de consultation, qui ne sont pas suffisamment planifiés pour donner la priorité à leurs besoins.
 - a. Les renseignements sur les PER proposés et les possibilités de participation communautaire sont limités, difficiles à trouver pour le public et rédigés dans un jargon industriel complexe.
 - b. De nombreuses personnes doivent renoncer à participer à des activités de consultation pour des raisons telles que l'impossibilité de s'absenter du travail, l'absence de moyens de transport fiables, une mauvaise réception cellulaire ou une mauvaise connexion Internet ou l'absence d'aide à la garde d'enfants.

- c. La plupart des consultations des communautés de l'EI sont dominées par des idéologies occidentales et de nombreuses stratégies de participation ne sont pas adaptées à la culture, c'est-à-dire qu'elles n'intègrent pas les cérémonies et pratiques autochtones locales et ne prévoient pas de services de traduction.
 - d. De nombreuses organisations communautaires 2ELGBTQIA+ et alliées ont recueilli des renseignements ou des données pertinentes qui ne sont pas recherchés de manière proactive ou inclus dans le processus d'EI.
 - e. Les possibilités limitées de participer de manière anonyme augmentent les risques de violence pour les personnes des communautés plus petites et plus éloignées qui expriment des opinions impopulaires. Ces risques sont exacerbés pour les personnes issues d'identités marginalisées qui peuvent être involontairement *outed*² (révélées) en partageant publiquement leurs pensées et leurs points de vue.
4. **Communautés disposant de peu de ressources** : Les PER se situent souvent dans des régions éloignées ou rurales, peu peuplées et dotées d'infrastructures limitées.
- a. La fatigue liée à la participation est très fréquente chez les personnes qui résident à proximité de zones d'exploitation riches en ressources. Les communautés autochtones sont notamment inondées de demandes de consultation de la part des gouvernements et des promoteurs.
 - b. Aucune compensation équitable et opportune n'est garantie pour la participation et la mobilisation de la communauté.
 - c. Sachant que les communautés n'ont pas toujours la capacité de faire valoir leur droit à la consultation, les promoteurs et les gouvernements peuvent créer une illusion de consultation sans pour autant s'acquitter de leur devoir de consultation.
 - d. De nombreuses personnes qui en ont les moyens choisissent de s'installer dans des centres urbains plus importants, ce qui entraîne un phénomène d'« exode des cerveaux » en milieu rural.
5. **Lien de confiance brisé** : L'histoire et la persistance de l'extraction des ressources coloniales au Canada sont marquées par la violence. Les abus de pouvoir actuels continuent de peser de manière disproportionnée sur les femmes autochtones et les personnes d'autres identités marginalisées.
- a. Peu a été fait pour reconnaître et corriger les préjudices historiques et contemporains causés, directement et indirectement, par l'extraction coloniale des ressources. En conséquence, de nombreuses communautés, particulièrement les communautés autochtones, expriment leur crainte et leur méfiance à l'égard des institutions gouvernementales, de l'industrie et du monde universitaire.

POSSIBILITÉS D'UNE PLUS GRANDE INCLUSION

Les participants à l'atelier ont souligné l'importance d'approfondir notre compréhension du

² On parle de *outing* (révélation) lorsqu'une personne partage des renseignements personnels et privés sur une autre personne sans en avoir reçu l'autorisation. L'*outing* est particulièrement préjudiciable aux minorités sexuelles et de genre, aux personnes handicapées, aux personnes appartenant à des groupes religieux non dominants et à d'autres populations marginalisées. Historiquement, l'*outing* involontaire a entraîné des violences, des pertes d'emploi, des ruptures de relations et, dans des cas extrêmes, a contraint des individus à quitter leur communauté d'origine par crainte de discrimination.

contexte unique de chaque communauté touchée et de se concentrer sur les petits progrès en vue d'un changement systémique, tout en discutant de la complexité de la levée de ces obstacles. Ils ont formulé les réflexions et les recommandations suivantes sur la manière de progresser vers une plus grande inclusion :

1. **(Re)bâtir des relations** : La méfiance persistera entre les communautés marginalisées, les organismes publics, les promoteurs de l'industrie et les chercheurs universitaires jusqu'à ce que des relations réciproques soient encouragées et que la confiance soit (re)bâtie.
 - a. Respecter les contextes socioculturels, les souhaits et les besoins uniques de chaque communauté, ainsi que les diverses formes de connaissances qu'elles détiennent.
 - b. S'éloigner des approches « descendantes ». Redistribuer les ressources et le pouvoir de décision pour permettre aux membres de la communauté de participer sur un pied d'égalité avec les gouvernements et les promoteurs.
 - c. Responsabiliser les communautés en introduisant la possibilité de refuser une proposition de PER pour une durée indéterminée.
 - d. Modifier les discours préjudiciables selon lesquels l'ACS Plus est « mauvaise pour les affaires » ou « une attaque contre les hommes ». Reconnaître plutôt les résultats potentiellement bénéfiques pour les deux parties.

2. **Recherche axée sur les communautés** : Investir dans des données générées localement est essentiel pour suivre et comprendre les nuances du bien-être local de manière durable.
 - a. Outre la participation des communautés dans la conception et la conduite de leurs propres recherches, il est essentiel de leur donner les moyens de co-interpréter les données générées afin d'éviter de manière proactive les représentations erronées et de garantir la mise en œuvre effective d'une rétroaction bénéfique pour les communautés.
 - b. Les membres étrangers à la communauté qui collaborent à la recherche doivent avoir une connaissance et une expérience approfondies de la conduite d'études qualitatives.
 - c. Dans la mesure du possible, s'adresser à des organisations communautaires établies plutôt qu'à des particuliers. Il ne suffit pas de mobiliser uniquement les gouvernements locaux et nationaux pour comprendre les besoins et les expériences des communautés marginalisées.

3. **Consultations communautaires significatives et accessibles** : Planifier et animer des consultations communautaires qui s'appuient sur l'évolution des paradigmes relationnels et qui sont menées par la communauté.
 - a. Poursuivre le financement destiné aux Autochtones afin de faciliter le renforcement des capacités et la participation à l'EI, tout en allouant des ressources supplémentaires à la mobilisation d'autres communautés marginalisées non autochtones.
 - b. Veiller à ce que la mobilisation des communautés commence dès la conception des PER, se poursuive tout au long de la durée de vie du PER et comprenne des consultations de suivi périodiques après la fermeture et l'assainissement.
 - c. Supprimer les obstacles logistiques à la participation de la communauté, c'est-à-dire offrir des possibilités de transport gratuit, de garde d'enfants, d'indemnisation, etc.

- d. Proposer des possibilités de participation anonyme pour garantir la sécurité des personnes marginalisées.
4. **Assurer la responsabilité** : Les politiques bien intentionnées n'ont que très peu d'impact si elles ne sont pas assorties d'une obligation de rendre compte.
 - a. Préciser les secteurs de compétence de toutes les branches du gouvernement et de l'industrie. Déterminer les responsabilités en matière de dommages et de bénéfices potentiels.
 - b. Éviter de rejeter toute la responsabilité sur les personnes à l'origine du préjudice éventuel (c'est-à-dire les travailleurs). Les promoteurs doivent assumer la responsabilité du rôle qu'ils jouent dans la définition de la culture du lieu de travail et des comportements socialement acceptables qui en découlent.
 - c. Les processus d'EI doivent toujours prévoir des mesures d'atténuation et des conditions, y compris des conséquences pour les préjudices observés. Cette démarche doit s'accompagner d'un soutien simultané aux efforts de recherche visant à documenter et à mieux comprendre les voies de transmission des préjudices.
 - d. Utiliser des évaluations conjointes avec d'autres instances (par exemple, les Premières Nations, les Nations inuites, les Métis, les gouvernements provinciaux et municipaux) pour étendre la portée des évaluations des projets au-delà de la violence à l'égard des populations autochtones, afin d'inclure la violence à l'égard de toutes les personnes.
 - e. Mettre en place des mécanismes d'application en cas de préjudice causé aux communautés 2ELGBTQIA+. Les mécanismes peuvent inclure des amendes, des politiques de cessation d'activité ou d'autres instruments.
5. **Modifications procédurales et administratives** : La prolongation des délais et la simplification de l'expérience des utilisateurs en ligne permettent aux membres de la communauté d'être plus autonomes lorsqu'ils participent aux PER.
 - a. Veiller à ce que la participation de la communauté commence dès les premières étapes de la planification des PER, se poursuive tout au long de la durée de vie des activités des PER et s'étende à la post-fermeture et à l'assainissement.
 - b. Toute la documentation qui doit être soumise dans le cadre du processus d'EI doit utiliser un format facile à suivre pour assurer la cohérence organisationnelle entre les projets et les promoteurs et la lisibilité pour les lecteurs publics.
 - c. Le site Web de l'AEIC doit être mis à jour pour améliorer la navigation intuitive du site et faciliter ainsi la recherche de renseignements tels que les détails de la proposition du PER, les possibilités de participation de la communauté, le soutien offert, le financement et la formation.
6. **Ressources supplémentaires** : La mise au point d'outils et de ressources supplémentaires complétera les modifications administratives et permettra de clarifier les changements de procédure.
 - a. Créer des études de cas hypothétiques qui illustrent la mise en œuvre efficace des pratiques exemplaires de l'ACS Plus.
 - b. Mettre en place un système d'alerte sur les PER qui avise directement les particuliers des nouveaux PER proposés près de chez eux et leur fournit des

renseignements sur la manière de fournir des commentaires. Les alertes peuvent prendre la forme d'un bulletin par courriel, d'un texte, etc.

- c. Embaucher des agents de liaison communautaires pour informer les membres de la communauté des étapes et de la progression du processus d'EI pendant toute la durée de vie d'un PER. Essayer d'assurer la continuité à long terme de ces employés.
- d. Créer une communauté de pratique pour les ministères fédéraux (l'AEIC et les instituts de recherche en santé du Canada) afin de procéder à un échange réciproque de connaissances sur des sujets tels que la mobilisation de la communauté et les méthodes de recherche.

Mot de la fin

Le laboratoire Westwood et ses coauteurs souhaitent exprimer leur immense gratitude aux participants de l'atelier *Redéfinir l'évaluation d'impact inclusive au Canada*. Merci à tous pour votre ouverture d'esprit et pour votre contribution à notre apprentissage collectif. Au plaisir de collaborer à nouveau à l'avenir.

DISCUSSION

Le texte qui suit est une synthèse des résultats de nos trois approches de recherche (analyse documentaire, examen systématique de la documentation et atelier) et présente nos conclusions et recommandations générales.

En examinant les documents d'EIE de 32 projets approuvés en vertu de la LCEE 2012, nous avons observé la prise en compte de groupes identitaires (comme indiqué par des mots-clés) dans l'ordre de fréquence suivant : Autochtones, sexe (binaire), jeunesse, religiosité, race et ethnicité, et handicap. Il convient de noter que les mots-clés relatifs aux femmes autochtones ne sont apparus que quatre fois, tandis que les mots-clés relatifs aux personnes 2ELGBTQQIA+ ont été totalement absents.

La plupart des catégories d'identité que nous avons examinées étaient à peine discutées ou mentionnées dans les documents d'EIE pour les projets approuvés en vertu de la LCEE 2012. Cela n'est pas surprenant étant donné que la LCEE 2012 n'exigeait pas d'ACS Plus et ne prévoyait que la consultation des peuples autochtones. Toutefois, les promoteurs et leurs consultants ne sont pas tenus de respecter les exigences minimales d'une EIE telles qu'elles sont définies dans les lignes directrices de l'AEIC relatives à l'évaluation d'impact environnemental. Comme de nombreux promoteurs et consultants prétendent mettre en place de solides stratégies internes d'équité en matière d'emploi et être responsables en matière sociale (par exemple, les engagements de New Gold Inc. en faveur de la vérité et de la réconciliation et du comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion, qui « vise à donner l'exemple en matière de diversité et d'inclusion » [Mary-Beth Harrison, directrice des ressources humaines de New Afton, Newgold Inc. 2023], les engagements de Shell Canada en matière de diversité et d'inclusion [Shell Canada, 2023] et l'engagement de Saskatchewan Power en faveur de la diversité et de l'inclusion [Sask Power, 2023]), ils auraient pu inclure d'autres catégories d'identité dans leurs considérations ou leurs prévisions d'impact dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Lors de l'examen systématique, seuls huit articles portant sur la relation entre les PER et les communautés 2ELGBTQQIA+ ont été trouvés dans quatre grandes bases de données universitaires. La diversité des expériences vécues par les personnes ayant des identités différentes dans le spectre 2ELGBTQQIA+, ainsi que les relations croisées entre l'orientation sexuelle et l'identité de genre avec la classe, la race, la religion, le handicap et d'autres facteurs, rendent impossible la généralisation de ces huit études à d'autres contextes. Cependant, la pénurie de renseignements existants fait ressortir la nécessité d'une approche de recherche intersectionnelle au Canada pour déterminer les voies directes de l'impact des PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+, ainsi que sur d'autres communautés marginalisées. Cela permettrait de proposer des approches de prévision de l'impact et des stratégies d'atténuation appropriées.

Selon les résultats de l'analyse des politiques et de l'examen systématique, et compte tenu de la documentation connexe, la principale voie d'impact social la plus probable pour les communautés marginalisées intersectionnelles que nous avons examinées, y compris les personnes 2ELGBTQQIA+, est celle de la culture associée aux « camps d'hommes ». Nous examinons ci-après les résultats obtenus pour chaque communauté intersectionnelle marginalisée et fournissons des renseignements sur les voies d'impact potentielles et des

recommandations pour prévenir ces impacts.

Camps d'hommes et impact sur les communautés voisines

Les PER sont connus pour leur impact social régional négatif sur les travailleurs masculins temporaires, qui peuvent vivre dans des campements ouvriers ou dans des infrastructures locales telles que des hôtels (Campbell, 1997; Farley, 2022; Goldenberg et coll., 2010). Sur les 32 projets approuvés en vertu de la LCEE 2012 que nous avons examinés, nombreux sont ceux qui comportaient des propositions de campements ouvriers ou des campements ouvriers implicites associés aux projets. Les résultats de notre examen des politiques indiquent qu'au Canada, les PER, y compris les projets de mines et de minéraux, de pétrole et de gaz, et d'hydroélectricité, sont le plus souvent associés à des campements ou à l'utilisation d'infrastructures communautaires locales pour héberger des TMT. Plus précisément, nous avons constaté que les projets de mines et de minéraux utilisaient le plus souvent des baraquements et étaient proposés à proximité de petites communautés (<5 000 personnes). Cette situation est préoccupante, car plus la communauté est petite et plus la nouvelle main-d'œuvre est importante, plus l'influence économique et sociale des nouveaux travailleurs est grande (Ruddell, 2011).

Au Canada, au cours des dernières décennies, de nombreux PER ont eu un impact plus important sur les petites communautés, en particulier lorsque la main-d'œuvre entrante est constituée de TMT qui gagnent des salaires élevés et dont les liens et la responsabilité sociale envers la communauté sont limités (Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018; Ruddell, 2011). Les communautés voisines peuvent ainsi compter trois populations : une population autochtone, une population de colons locaux qui peut subsister à la suite de projets d'extraction antérieurs dans la région (foresterie, exploitation minière, etc.), et une population de TMT qui va et vient pendant les étapes de la construction et de l'exploitation des PER (Edwards, 2019; Pauktuutit, 2020; Pictou, 2021; Ruddell, 2011). Souvent, des tensions et un manque de cohésion existent entre ces populations. En outre, la culture hypermasculine de l'extraction des ressources, où les TMT travaillent durement dans des conditions stressantes et dangereuses loin du soutien de leur communauté (par exemple, famille, amis, communautés d'origine), explique pourquoi ces communautés connaissent une hausse des dépenses liées au sexe, à la drogue et à l'alcool plutôt qu'un investissement dans les services communautaires (Bhatti, 2019).

Au Canada, Fort St. John, en Colombie-Britannique, est un exemple où l'afflux de TMT associé aux PER a été lié à la pression exercée sur le système de santé, à l'augmentation de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, qui double la moyenne canadienne, et à l'augmentation des taux d'ITS chez les jeunes (âgés de 15 à 25 ans), qui triple la moyenne provinciale (Edwards, 2019; Goldenberg et coll., 2008). À Fort St. James, en Colombie-Britannique, ces environnements de travail ont été liés à une augmentation de 38 % des agressions sexuelles signalées par la GRC et ont incité deux communautés éloignées des Premières Nations à s'assurer que tous les postes de santé étaient équipés de trousse de prélèvement en cas de viol avant l'arrivée des TMT dans les PER (Markusoff, 2018). À Fort McMurray, en Alberta, l'augmentation de l'accès et de la consommation de drogues a entraîné une crise locale de la toxicomanie (Bhatti, 2019).

Les métiers et professions employés dans la construction et l'exploitation des PER sont majoritairement occupés par des travailleurs masculins (tableau 12). Les femmes sont sous-représentées dans l'ensemble des professions liées aux ressources naturelles et, en ce qui concerne les emplois dans les industries liées à la main-d'œuvre (par exemple, l'industrie,

l’électricité, la construction, l’exploitation d’équipement, etc.), les femmes représentent moins de 10 % de la main-d’œuvre existante (tableau 12). Ainsi, les femmes embauchées dans les PER, en particulier les femmes autochtones, occupent des postes administratifs de premier échelon, avec des possibilités d’avancement limitées (Nagy et Teixeira, 2019; Pauktuutit, 2020). De plus, alors que les femmes sont de plus en plus souvent embauchées comme ouvrières qualifiées, elles continuent d’occuper des emplois moins bien rémunérés que les hommes (Saxinger, 2021). Enfin, compte tenu de la culture hypermasculine des lieux de travail des PER qui perpétuent le sexisme, le racisme et la misogynie, de nombreuses femmes employées sont victimes de sexisme, de racisme, de discrimination, de harcèlement et d’inconduite sexuelle et doivent se conformer à la masculinité pour réussir à s’intégrer dans ces lieux de travail (Nagy et Teixeira, 2019; Pauktuutit, 2020). Ces réalités de la culture du lieu de travail ne se reflètent pas dans les contextes dans lesquels nous avons relevé des mots-clés relatifs aux femmes dans les documents d’EIE.

Tableau 12. Emplois liés à l’extraction des ressources, ventilés par sexe binaire (H/F). Ces données ont été extraites et analysées à partir des caractéristiques archivées de la population active par profession de Statistique Canada, qui comprennent des données de 2014 à 2018 (gouvernement du Canada, 2019b). Ces données excluent les personnes transgenres ou intersexuées.

Classification nationale des professions – Statistique Canada	% d’hommes	% de femmes
Personnel des métiers de l’électricité, de la construction et des industries	96 %	4 %
Personnel des métiers d’entretien et d’opération d’équipement	95 %	5 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	94 %	6 %
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d’entreprise en construction et autre personnel assimilé	93 %	7 %
Personnel en opération d’équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l’entretien	92 %	8 %
Superviseurs/superviseuses et métiers techniques dans les ressources naturelles, l’agriculture et la production connexe	90 %	10 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	77 %	23 %
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	71 %	29 %

Nos conclusions sur les projets certifiés en vertu de la LCEE 2012 indiquent que la catégorie « Mines et minéraux » est la plus susceptible d’avoir un impact négatif sur les communautés, car ces projets nécessitent le plus souvent des campements ouvriers, peuvent fonctionner pendant de longues périodes et sont situés à proximité de communautés de petite taille pour lesquelles des TMT provenant de l’extérieur de la région doivent être embauchés pour faire fonctionner des équipements spécialisés, ce qui entraîne un impact plus important des TMT sur la culture de la communauté locale (Ruddell 2011). Malheureusement, les sections d’EIE relatives aux projets ne mettent pas davantage l’accent sur l’impact des campements ouvriers dominés par les TMT sur les communautés locales, ce qui témoigne d’un manque d’attention et de reconnaissance du potentiel de nuisance de cette voie particulière.

PEUPLES AUTOCHTONES

La consultation des peuples autochtones étant obligatoire en vertu de la LCEE 2012 (L.C. 2012, ch. 19, art. 52), il n'est pas surprenant que cette catégorie de mot-clé soit la plus fréquente parmi les catégories de mots-clés liées à l'identité. En outre, en raison des années au cours desquelles les documents d'EIE ont été rédigés, la plupart d'entre eux étaient rédigés dans la langue standard de l'époque (par exemple, « Aboriginal » ou « Amérindien ») plutôt que dans les normes actuellement acceptées (par exemple, « Indigenous » et « Autochtone »). Bien qu'il soit présent dans les contextes juridiques du Canada (*Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*), le terme *Aboriginal* est considéré comme dépassé (Vowel, 2016) et a été dénoncé par les peuples autochtones du Canada (Whitehawk, 2008). La langue façonne la culture et la manière dont les gens interagissent avec ceux qui ont été associés à des termes péjoratifs (Kramtsch, 2014). Les langues coloniales telles que « Aboriginal » et « Amérindien » peuvent influencer les processus de prise de décision des personnes au pouvoir en raison de préjugés implicites (Rice et coll., 2019). Le passage continu à un vocabulaire antiraciste et respectueux est important pour améliorer l'inclusivité du processus d'évaluation d'impact.

En analysant le contexte dans lequel les mots-clés ont été placés dans les documents, nous avons trouvé des sujets de préoccupation liés à certains projets. Par ailleurs, la répétition de termes et la réutilisation de sections entières d'autres EIE d'un projet à l'autre ont été observées dans les 9 projets de forage extracôtier sur la côte est et dans les projets de la passe Flamande et du bassin Orphan de Terre-Neuve, ce qui indique que les promoteurs ont copié des sections d'autres EIE et soulève des questions quant à l'authenticité et à la qualité de la mobilisation. Pour chacun de ces projets, l'EIE prévoyait la consultation d'un nombre impressionnant de 41 communautés autochtones réparties dans quatre provinces. Toutefois, lorsque l'on examine la documentation relative à la consultation elle-même, la qualité n'est pas constante d'un projet à l'autre. Par exemple, certains documents relatifs aux EIE ont fait l'objet d'une consultation minimale, comme l'envoi d'un courriel aux Premières Nations touchées, tandis que d'autres ont inclus les recommandations des communautés dans l'EIE (BP Canada Energy Group ULC et Stantec Consulting, 2018; Equinor Canada Ltd., 2020).

Lors de l'examen des documents relatifs aux EIE, le système des pensionnats, qui a arraché de force 150 000 enfants autochtones à leur foyer et qui aurait causé la mort d'au moins 6 000 enfants autochtones (Woolford et Benvenuto, 2015), a été mentionné dans trois des 32 projets. Ces projets sont : Le projet de mine de charbon Murray River, le projet de mine de cuivre et d'or Akasaba Ouest et le projet de mine d'or Blackwater. Ces projets ont noté qu'il y avait un pensionnat près des communautés locales des Premières Nations et que ces communautés continuent d'être confrontées à des difficultés liées à ce passé. Cependant, un seul projet, celui de la mine de cuivre et d'or Akasaba Ouest, reconnaît que les pensionnats ont eu « un impact majeur sur la transmission du savoir traditionnel et l'utilisation du territoire » (Agnico Eagle Mines Limited, 2015, p. 8 à 37). La reconnaissance de l'impact des traumatismes générationnels est un début. Cependant, nous n'avons trouvé aucune reconnaissance dans les documents d'EIE de la façon dont l'extraction actuelle des ressources perpétue et exacerbe le génocide actuel vécu par les peuples autochtones au Canada ni aucune mention de la façon dont les PER et les promoteurs peuvent être tenus de rendre des comptes en matière de réparation (Amnistie internationale, 2016).

Alors que le mot *Indigenous* était une catégorie de mot-clé très répandue, le terme *Indigenous Women* n'est apparu que quatre fois. La masculinité ancrée dans l'extraction des ressources a provoqué un déséquilibre entre les sexes, à la fois en nombre et en pouvoir, dans les

communautés environnantes, souvent autochtones (Dalseg et coll., 2018). Les difficultés rencontrées par les femmes autochtones, notamment l'inégalité des revenus en fonction du sexe, la violence sexuelle racialisée et le harcèlement, qui continuent d'être omises dans les documents relatifs aux EIE, s'en trouvent renforcées (Dalseg et coll., 2018; Stienstra, 2015). Cette exclusion perpétue la marginalisation et les stéréotypes sexistes et racistes qui ont un impact sur l'inclusion des femmes autochtones dans la gouvernance autochtone (Dalseg et coll., 2018). Si les problèmes socio-économiques découlant de l'extraction des ressources ont un impact sur tous les peuples des Premières Nations vivant à proximité des PER, le patriarcat néocolonial contraint les femmes autochtones à subir de manière disproportionnée les conséquences négatives des PER, une constatation qui est apparue dans l'enquête sur les FFADA2S et qui ne peut continuer à être ignorée, d'autant plus que certains documents d'EIE ont été publiés après la publication des conclusions de la CVR et de l'enquête sur les FFADA2S (Enquête nationale sur les FFADA, 2019).

JEUNES

Les jeunes sont le deuxième groupe le plus fréquemment mentionné dans notre examen des documents d'EIE. Dans ce contexte, les documents d'EIE font référence à l'octroi de bourses d'études et de formations spécialisées liées aux activités du projet et aux possibilités d'emploi pour les jeunes ([tableau 6](#)). Les bourses suggérées lèvent les obstacles à l'accès à l'éducation et à la formation spécialisée pour permettre aux jeunes d'être embauchés pour effectuer des tâches dans le cadre des PER proposés. Toutefois, de nombreux projets avaient une durée de vie d'environ 15 ans, ce qui signifie qu'ils pourraient ne pas être en mesure d'offrir les possibilités d'emploi à long terme prévues.

Dans un autre ordre d'idées, trois projets (le projet de mine d'or Black Water, le projet hydroélectrique Tazi Twé et le projet d'exploitation de Bay du Nord) reconnaissent les problèmes de grossesse chez les adolescentes dans les communautés environnantes, étant donné que la parentalité adolescente est plus répandue dans les zones rurales du Canada (Ezer et coll., 2016). Les PER ont été associés à une hausse des grossesses chez les adolescentes après leur construction et à une augmentation de la transmission des ITS chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, chez les femmes autochtones et au sein des communautés autochtones (Gibson et Klinck, 2005; S. Goldenberg et coll., 2008; S. M. Goldenberg et coll., 2010; Orellana et coll., 2013; Ruddell et coll., 2017). En outre, les TMT sont connus pour se livrer à des comportements sexuels prédateurs liés à la violence contre les femmes et les filles, ce qui a contribué à la crise nationale actuelle des FFADA2S au Canada (Condes, 2021; Enquête nationale sur les FFADA, 2019).

En ce qui concerne les grossesses et l'augmentation des taux d'ITS chez les jeunes, les promoteurs n'ont pas proposé de recommandations, de solutions ou de soutien pour atténuer ce problème. En outre, les projets qui mentionnaient des avantages pour les jeunes sous la forme de bourses et de formations spécialisées étaient conçus expressément pour répondre aux besoins opérationnels et en personnel actuels et futurs des PER et des futurs projets d'extraction potentiels. Ce constat indique que les promoteurs n'ont pas l'intention de faire bénéficier les jeunes de manière inconditionnelle, sans attendre quelque chose en retour (c'est-à-dire de futurs travailleurs). Les promoteurs doivent être tenus de fournir des avantages aux jeunes, car la présence des PER modifie et affecte intrinsèquement les communautés avoisinantes. En outre, les promoteurs doivent être tenus, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ACS Plus, de créer des programmes sociaux et des protections pour les jeunes au sein de la communauté parce que les jeunes existent, et non parce que leur future main-d'œuvre pourrait être exploitée.

MINORITÉS DE GENRE

Les termes liés à l'identité des femmes ont été le troisième groupe le plus mentionné dans notre examen des documents relatifs aux EIE, mais les femmes autochtones n'ont été que peu mentionnées. Tant par la fréquence que par le contexte du mot-clé, la prise en compte des femmes (et en particulier des femmes et des filles autochtones) et la prévision des impacts dans le cadre des projets approuvés en vertu de la LCEE 2012 n'étaient pas à la hauteur des impacts négatifs connus de la culture des camps d'hommes où les TMT perpétuent la violence fondée sur le genre (Gibson et coll., 2017; Manning et coll., 2018; Nagy et Teixeira, 2019).

L'impact sur les travailleuses des PER n'a pas été pris en compte dans nos résultats. Si les promoteurs peuvent tenter d'embaucher davantage de femmes, au Canada, les projets d'extraction de ressources privilégient les travailleurs masculins en raison des types d'emplois. Comme décrit précédemment, les femmes dans les PER continuent d'occuper des postes inférieurs sans possibilité d'avancement (Nagy & Teixeira, 2019; Pauktuutit, 2020) et la culture hypermasculine des lieux de travail des PER crée un environnement de travail dangereux, imprévisible et difficile pour les femmes (Nagy & Teixeira, 2019; Pauktuutit, 2020).

Dans l'ensemble, bien que la LCEE 2012 ne l'exigeait pas auparavant, l'ajout de l'ACS Plus à la LEI 2019 doit souligner les impacts particuliers sur les femmes autochtones, ainsi que sur toutes les femmes, à la fois dans les communautés voisines et sur les lieux de travail des PER, afin de donner la priorité à la sécurité, à la santé et au bien-être des femmes.

INTERSECTION DES IDENTITÉS 2ELGBTQQIA

Le manque d'inclusion des minorités sexuelles et de genre dans les documents relatifs aux EIE démontre la marginalisation des personnes 2ELGBTQQIA+ dans les PER et leurs cadres de gouvernance, un problème souligné dans l'Enquête nationale sur les FFADA (Enquête nationale sur les FFADA, 2019). Environ un million de personnes 2ELGBTQQIA+ résident au Canada, dont un tiers sont des Canadiens de moins de 25 ans, ce qui signifie que le nombre de jeunes s'identifiant comme personnes queers est en hausse (Statistique Canada, 2021). Ce point est pertinent pour tous les projets que nous avons étudiés, mais surtout pour les projets en milieu rural, où la culture du lieu de travail des TMT et des PER a un impact proportionnel plus important (Ruddell 2011). En outre, au Canada et aux États-Unis, les communautés rurales ont souvent des perceptions négatives à l'égard des personnes 2ELGBTQQIA+ et racisées (Duckett, 2021; Henriquez et Ahmad, 2021; Hulko et Hovan, 2018; Kattari et coll., 2020; Poon et Saewyc, 2009). En outre, les communautés rurales continuent de manquer de ressources par rapport aux milieux urbains et peuvent avoir des cultures blanches omniprésentes et hypermasculines qui encouragent l'individualisme et l'hétérosexualité (Abelson, 2016; Duckett, 2021; Henriquez et Ahmad, 2021; Poon et Saewyc, 2009). Si les personnes 2ELGBTQQIA+ ont acquis des droits au Canada au cours des dernières décennies (Chin, 2021; M. K.-L. Poon et coll., 2017; Smith, 2019), dans les milieux non urbains, l'acceptation et la compréhension sociales n'ont pas suivi le rythme rapide des progrès juridiques (Dysart-Gale, 2010), ce qui a entraîné l'effacement des Canadiens 2ELGBTQQIA+ en milieu rural (Burrow et coll., 2018; Logie et coll., 2018, 2019). Ce contexte est essentiel pour comprendre pourquoi ces communautés n'ont pas été incluses dans les documents d'EIE.

De manière générale, au vu des quelques résultats de la documentation universitaire pertinente, les effets des PER sur les personnes queers continuent d'être sous-estimés. Une étude de cas

sur les travailleurs homosexuels noirs dans l'industrie minière sud-africaine révèle que les travailleurs homosexuels cachent et suppriment activement leur identité homosexuelle dans un contexte minier en raison de l'homophobie et du sexisme existant sur le lieu de travail (Maake et coll., 2021). Dans le contexte sud-africain, cela marque un changement notable par rapport aux mariages homosexuels dans les mines qui étaient courants dans l'industrie jusqu'aux années 1970 (Campbell 1997). Plus récemment, pour travailler dans l'industrie minière, les travailleurs homosexuels noirs préféraient s'associer à l'hétérosexualité ou s'isoler socialement des autres travailleurs s'ils pensaient qu'ils pouvaient être perçus comme queers ou homosexuels (Maake et coll., 2021). Les travailleurs homosexuels noirs des mines ont été témoins de discriminations à l'embauche à l'encontre de collègues homosexuels ou pensent qu'ils auraient été victimes de discriminations à l'embauche si leur sexualité avait été connue (Maake et coll., 2021). En outre, les travailleurs homosexuels noirs des mines qui paraissaient plus féminins et qui avaient du mal à se faire passer pour hétérosexuels ont été victimes d'humiliations, de stigmatisations et de discriminations manifestes sur les lieux de travail des mines sud-africaines (Maake et coll., 2021).

Dans d'autres régions, des hommes ouvertement gais ont indiqué qu'ils ne se sentaient pas à l'aise de travailler dans les mines par peur de subir une discrimination homophobe (Haynes, 2020). Dans le contexte de l'Amazonie péruvienne, les PER qui embauchaient des hommes homosexuels le faisaient souvent en tant que personnel de cuisine (Orellana et coll., 2013). Cependant, en plus des tâches liées à la cuisine, les hommes homosexuels et les hommes autochtones homosexuels étaient censés fournir des faveurs sexuelles, avec ou sans consentement (Orellana et coll., 2013). Plus important encore, l'homosexualité et la féminité étaient considérées comme simultanément subordonnées à l'hétérosexualité et à la masculinité, perpétuant ainsi les masculinités hétéronormatives dans les PER (Ashamole, 2019; Haynes, 2020; Maake et coll., 2021). Dans certains cas, « les identités masculines étaient liées à une sexualité insatiable, au besoin de partenaires sexuels multiples et à un désir viril pour le plaisir d'un contact sexuel de chair à chair » (Campbell 1997, p. 178). Ces sexualités masculines hétéronormatives décrivent un droit au sexe qui est lié à des comportements sexuels à risque, tels que les rapports sexuels sans préservatif avec des travailleuses du sexe et des transsexuels, ce qui entraîne des risques accrus et une transmission communautaire des ITS et du VIH (Orellana et coll., 2013). En outre, ce phénomène est également lié à l'échange, par les adolescents, de relations sexuelles contre des ressources de base telles que l'argent et la nourriture (Orellana et coll., 2013).

Bien que nous n'ayons pas l'intention de perpétuer les récits normatifs autour des sexualités masculines ni de perpétuer la stigmatisation du travail sexuel, nos conclusions relatives aux TMT dans les PER concernant les femmes, les hommes homosexuels, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les transgenres et les jeunes, en particulier ceux qui se trouvent à l'intersection de leur identité autochtone et des identités 2ELGBTQQIA+, s'alignent sur le discours actuel concernant la vulnérabilité des communautés marginalisées aux impacts sociaux négatifs dans les PER et à proximité de ces derniers. En outre, cela prouve que les PER nuisent explicitement (par la violence sexuelle et la discrimination à l'embauche) et implicitement (par l'homophobie et le sexisme bien ancrés) aux populations vulnérables 2ELGBTQQIA+ dans les communautés voisines et sur les lieux de travail des PER.

PEUPLES RACIALISÉS NON AUTOCHTONES³

Bien que nous ayons rarement relevé la mention de groupes racialisés non autochtones, les autres minorités raciales et ethniques touchées par l'extraction des ressources étaient absentes de la plupart des documents relatifs aux EIE (Boron et coll., 2021). Dans l'ensemble, les projets de forage extracôtier de Terre-Neuve ont communiqué avec les Premières Nations de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec, mais il est important de noter que ces documents n'ont pas inclus les Néo-Écossais africains, un groupe ethnique de la diaspora noire susceptible d'être directement touché par ces activités extracôtières. Les Néo-Écossais d'origine africaine sont présents dans la province depuis plus de 400 ans (Pachai et Bishop, 2006) et continuent d'être confrontés à des difficultés particulières liées à « l'esclavage, au colonialisme, à l'impérialisme et à l'exploitation » (Pachai et Bishop, 2006, p. 1). Plusieurs communautés historiques de la Nouvelle-Écosse, comme Sydney et Trenton, sont côtières et peuvent subir les effets néfastes des activités extracôtières, d'où la nécessité d'inclure les Noirs dans ces projets (Black Cultural Centre for Nova Scotia, 2021).

Au cours des deux prochaines décennies, le Canada devrait connaître une augmentation de la diversité raciale et ethnique de sa population, poursuivant ainsi une tendance amorcée dans les années 1990, où l'immigration a été le moteur de la croissance démographique (Statistique Canada, 2022). Il convient de noter la dépendance et l'exploitation par le Canada des travailleurs migrants internationaux (dont certains finissent par immigrer au Canada) qui quittent leur communauté pour apporter un soutien financier à distance. Ces travailleurs sont généralement employés dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, de la construction et de la transformation des produits alimentaires au Canada (Bogdan, 2023). Un exemple de la relation entre les TMT dans les PER et les travailleurs migrants provient des sables bitumineux de l'Alberta (Hill et coll., 2019). Plus précisément, les travailleuses migrantes, notamment les aides familiales philippines qui s'occupent des enfants des travailleurs du secteur pétrolier et gazier qui partent travailler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ont fait l'objet d'une attention particulière (Hill et al., 2019; Neis & Lippel, 2019). Les soignantes migrantes subissaient « la fatigue associée aux longues heures de travail, le stress psychosocial associé au travail domestique, les risques physiques associés à des tâches ménagères variées et l'exposition au harcèlement et aux mauvais traitements associés aux domiciles privés » (Hill et coll., 2019, 2019, p. 409). En outre, compte tenu de leur statut de migrantes internationales, certaines pensaient qu'elles ne pouvaient pas exprimer leurs préoccupations concernant des conditions de travail dangereuses, car elles risquaient de perdre leur emploi ou leur statut d'immigrée (Neis & Lippel, 2019).

Dans l'ensemble, davantage de travail doit être fait pour mettre en évidence les relations vastes et complexes entre les PER au Canada et les communautés racialisées non autochtones à travers le Canada, notamment en ce qui concerne les travailleurs migrants.

RELIGIOSITÉ

Dans la catégorie de mots-clés « *Religiosity* », nous n'avons trouvé que des termes reflétant la

³ Ce rapport fait référence aux groupes racialisés non autochtones de Statistique Canada. Toutefois, nous reconnaissons que certains peuples autochtones ont été déplacés de leurs terres d'origine et relocalisés de force sur l'Île de la Tortue en raison du colonialisme et de l'extractivisme persistants, et que les identités autochtones peuvent se recouper avec diverses ascendances métisses ou ethniques (c'est-à-dire afro-autochtones). Lorsque nous utilisons le terme *Indigenous*, nous nous référons à toutes les personnes qui s'identifient comme originaires de l'Île de la Tortue.

spiritualité autochtone et le christianisme. La spiritualité autochtone a été mentionnée 300 fois dans les 32 projets examinés, mais il s'agissait de brèves reconnaissances de lieux ou de pratiques spirituelles qui pourraient être menacés par les activités futures du projet. Toutefois, les promoteurs ne se sont pas engagés à prendre des mesures pour protéger l'intégrité spirituelle de la terre ou à donner la priorité aux liens culturels et spirituels des Autochtones avec la terre. En outre, la plupart des énoncés faisaient référence aux efforts déployés pour éviter les effets sur les lieux sacrés, uniquement si cela n'entraînait pas en conflit avec le calendrier ou les objectifs du projet. En outre, les occurrences de « *Christian* » faisaient référence aux pratiques et à la présence chrétiennes des communautés locales, ainsi qu'aux cas historiques de conversion religieuse forcée des populations autochtones à la foi chrétienne, appelée « *Christianisation* » ([tableau 4](#)).

Aucune autre identité religieuse n'a été relevée dans les documents d'EIE examinés. Les données du recensement canadien de 2021 indiquent qu'environ 12 % de la population canadienne s'identifie à des religions autres que le christianisme et que 34,6 % n'a aucune affiliation religieuse (Statistique Canada, 2022). Bien qu'il s'agisse toujours d'une minorité de la population canadienne, la proportion de personnes au Canada qui s'identifient comme musulmanes, hindoues, bouddhistes, sikhs, juives, pratiquant une spiritualité autochtone ou s'identifiant autrement, a presque doublé depuis 2001 (Fonda, 2012; Statistique Canada, 2022). Il convient également de noter que les Autochtones et les autres groupes racialisés du Canada ne participent pas historiquement à la collecte des données de recensement dans la même mesure que les Canadiens blancs, ce qui pourrait également entraîner une sous-déclaration des pratiques religieuses non chrétiennes (Fonda, 2012). En outre, l'identité religieuse chrétienne a connu une baisse vertigineuse de 23,8 % depuis 2011 (Statistique Canada, 2022).

Le manque de considération pour les peuples religieux non chrétiens est un oubli majeur dans le processus canadien d'EI, étant donné que les calendriers typiques des jours fériés respectent souvent d'importants jours de célébration des religions chrétiennes (gouvernement du Canada, 2022). À l'échelle provinciale, des provinces comme l'Ontario et l'Alberta disposent d'une « obligation d'adaptation » protégée par leurs commissions des droits de la personne respectives, qui permet aux travailleurs de demander à leur employeur un congé payé pour les jours importants de célébration et de pratique religieuse, au cas par cas (CODP, 2015; AHR loi A-25.5, 2000). En outre, à l'échelon fédéral, l'« obligation d'adaptation » est également prévue par la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (L.R.C. [1985], ch. H-6), mais uniquement dans les cas où il est prouvé qu'elle n'entraînera pas de « contrainte excessive » pour l'employeur. Par conséquent, il incombe aux individus de prouver que leur pratique religieuse répond aux critères d'octroi de congés payés, ce qui les place potentiellement dans une position vulnérable et préjudiciable vis-à-vis de leurs employeurs. L'AEIC pourrait ouvrir la voie à l'amélioration des conditions de vie des groupes religieux minoritaires en encourageant les promoteurs à mobiliser et à consulter les communautés religieuses non chrétiennes, et à prendre en compte leurs besoins dans le cadre des documents relatifs aux EIE.

HANDICAP

Dans l'ensemble, les documents d'EIE font rarement référence aux « personnes handicapées ». En revanche, la plupart des documents font référence à l'aide communautaire, aux bourses d'études pour les personnes handicapées ou aux dispositions relatives aux employés susceptibles de devenir handicapés au cours de leur emploi dans les PER ([tableau 5](#)). Ces résultats suggèrent que les promoteurs n'ont fait que peu ou pas d'efforts pour inclure les personnes handicapées dans leur processus de mobilisation ou pour les prendre en compte dans

le bassin d'embauche. Par conséquent, les mesures visant à fournir des lieux de travail accessibles, des horaires de travail réduits ou modifiés et des aménagements de transport pour les travailleurs en cas de besoin, qui sont des mesures d'adaptation fréquemment citées comme nécessaires à l'inclusion des personnes handicapées dans la main-d'œuvre (Morris et coll., 2018; Choi, 2021), n'ont pas été prises en compte. Selon les données de recensement de la Classification nationale des professions (CNP) de 2016, les personnes se déclarant handicapées représentaient environ 6,5 % des employés dans les secteurs des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe, ainsi que dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des services publics (Statistique Canada, 2020). Ce constat est cohérent avec l'« Enquête canadienne sur l'incapacité » (2017), selon laquelle le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans vivant avec un handicap est de 59,4 %, contre 80,1 % pour les personnes sans handicap (Morris et coll., 2018). Le principal obstacle à l'emploi signalé par les Canadiens handicapés actuellement employés est la difficulté pour obtenir des mesures d'adaptation et d'autres mesures de soutien (Morris et coll., 2018). Dans l'ensemble, la future mise en œuvre de la LEI 2019 doit refléter un effort d'inclusion des personnes handicapées et inclure des solutions pour permettre aux travailleurs d'accéder à des mesures d'adaptation qui les soutiennent dans l'emploi.

POPULATIONS VULNÉRABLES

Enfin, les populations vulnérables ont parfois été incluses dans les projets d'exploitation minière et minérale. Cependant, lorsqu'il était présent, ce terme était utilisé pour décrire les femmes, les jeunes ou les filles autochtones qui subiront les effets néfastes de l'extraction des ressources. Toutefois, les déclarations relatives aux populations vulnérables n'étaient pas précises et ne prévoyaient pas de mesures d'atténuation de la vulnérabilité.

SOLUTIONS

Dans l'ensemble, nous réitérons et partageons l'avis d'autres auteurs selon lequel la consultation des détenteurs de droits autochtones, y compris les chefs héréditaires, les femmes et les enfants autochtones, et d'autres membres de la communauté doit passer d'une approche de consultation dirigée par le promoteur et informée par la communauté à une approche axée et dirigée par la communauté (Hoogeveen et coll., 2021; Key et coll., 2019; Levac et coll., 2021). Ce transfert de pouvoir est essentiel compte tenu des effets cumulés des PER, notamment les impacts sociaux négatifs, qui continuent de toucher les communautés rurales et isolées, les communautés autochtones et d'autres communautés marginalisées (Hoogeveen et coll., 2021; Levac et coll., 2021; Ruddell et coll., 2017). Notre examen de la politique en matière d'EIE dans le cadre de la LCEE 2012 a clairement mis en évidence l'absence d'inclusion de multiples populations marginalisées dans les documents relatifs aux EIE. Ainsi, avec l'inclusion de l'ACS Plus dans la LEI 2019, cette période demeure critique pour suivre l'inclusion et la mise en œuvre des lignes directrices de l'ACS Plus par les promoteurs et les gouvernements, en corroboration avec les conseils fournis par divers chercheurs.

Recommandations

1. (RE)BÂTIR DES RELATIONS

- a. **Reconnaître la violence historique et persistante** : reconnaître les systèmes d'oppression enracinés dans le colonialisme, l'extractivisme et la suprématie

blanche qui perpétuent la violence à l'égard des communautés marginalisées locales au Canada et à l'étranger.

- b. **Décentrer les idéologies occidentales** : S'éloigner des approches paternalistes « descendantes » à l'exploitation. Il s'agit notamment de redistribuer les ressources et le pouvoir de décision pour permettre aux communautés de participer sur un pied d'égalité avec les gouvernements et les promoteurs, de prendre en compte les impacts intersectionnels et cumulatifs, de se conformer aux lois et à la souveraineté autochtones et de respecter les pratiques et les fêtes religieuses chrétiennes et non chrétiennes sur un pied d'égalité.
- c. **Changer le discours** : Modifier les discours préjudiciables selon lesquels l'ACS Plus est « mauvaise pour les affaires » ou « une attaque contre les hommes ». Reconnaître plutôt les résultats potentiellement bénéfiques pour les deux parties.
- d. **Utiliser un langage respectueux** : Utiliser de manière proactive un langage antiraciste, non sexiste et d'autres formes de langage respectueux afin d'honorer les identités marginalisées et de faire preuve de solidarité à leur égard tout au long du processus d'EI.

2. ORGANISER DES CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES SIGNIFICATIVES ET ACCESSIBLES

- a. **Éviter de penser qu'une solution unique s'impose** : Respecter les contextes socioculturels, les souhaits et les besoins uniques de chaque communauté, ainsi que les diverses formes de connaissances qu'elles détiennent.
- b. **Lever les obstacles logistiques à la participation** : Communiquer de manière proactive avec les communautés pour offrir ou aider à obtenir un financement pour la rémunération des participants, le transport, la garde d'enfants, les repas, etc., en vue de permettre une participation maximale de la communauté.
- c. **Permettre l'anonymat** : Proposer des possibilités de participation anonyme pour garantir la sécurité des personnes marginalisées.
- d. **Réserver le financement d'activités de mobilisation aux communautés marginalisées** : Poursuivre le financement destiné aux Autochtones pour renforcer les capacités et la participation à l'EI, tout en allouant des ressources supplémentaires à la mobilisation d'autres communautés marginalisées.
- e. **Introduire des ententes sur les répercussions et les avantages pour les communautés** : Tout comme les ententes sur les répercussions et les avantages sont négociées entre les promoteurs et les Premières Nations, elles devraient également être négociées entre les promoteurs et les communautés touchées, en particulier les communautés marginalisées. Par exemple, si les parties en conviennent, les promoteurs pourraient contribuer à l'élaboration de programmes sociaux communautaires pour les jeunes de la région.

3. MENER DES RECHERCHES AXÉES SUR LES COMMUNAUTÉS :

- a. **Aider les communautés à mener des recherches** : Fournir un financement constant aux communautés pour leur permettre de concevoir et de mener leurs propres études de recherche. L'interprétation conjointe de toutes les données et de tous les résultats générés doit être prévue afin d'éviter, de manière proactive, toute représentation erronée des expériences de la communauté.
- b. **Tirer parti des organisations communautaires existantes** : Dans la mesure du possible, mobiliser des organisations communautaires établies (telles que des réseaux de base, des organisations non gouvernementales, des organisations à but non lucratif, des organisations autochtones ou d'autres collectifs communautaires)

plutôt que des individus. Il ne suffit pas de mobiliser uniquement les gouvernements locaux et nationaux pour comprendre les besoins et les expériences des communautés marginalisées.

- c. **Créer des liens entre les communautés et des conseillers compétents** : Les communautés et les organisations communautaires peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour naviguer efficacement le processus d'EIC et mener des recherches connexes. Les organismes de réglementation doivent fournir un financement adéquat pour embaucher des conseillers compétents, notamment des chercheurs et des consultants non gouvernementaux ou non affiliés à l'industrie, dans la mesure du possible, afin de réduire les préjugés du gouvernement et de l'industrie. Les organismes de réglementation doivent dresser une liste d'experts possédant une expérience reconnue en matière d'études qualitatives et une connaissance de l'ACS Plus et de l'EIC. Cette liste doit mentionner les affiliations de ces experts.

4. ASSURER LA RESPONSABILITÉ :

- a. **Définir clairement les champs de compétence des intervenants** : Préciser les secteurs de compétence de toutes les branches du gouvernement et de l'industrie. Déterminer les responsables en matière de dommages et de bénéfices sociaux potentiels.
- b. **Encourager les évaluations entre instances** : Utiliser des évaluations conjointes avec d'autres instances (par exemple, les Premières Nations, les Nations inuites, les Métis, les gouvernements provinciaux et municipaux) pour étendre la portée des évaluations des projets au-delà de la violence à l'égard des populations autochtones, afin d'inclure la violence à l'égard de toutes les personnes.
- c. **Établir la surveillance communautaire comme condition exécutoire** : La recherche et le suivi des effets sociaux et des voies de transmission des dommages doivent mobiliser les communautés locales par un financement continu et un soutien à la formation des membres de la communauté. La déclaration de décision doit en faire une condition exécutoire.
- d. **Demander des comptes à tous les acteurs impliqués** : Éviter de rejeter toute la responsabilité sur les personnes à l'origine du préjudice éventuel, par exemple les travailleurs masculins temporaires (TMT). Les promoteurs doivent également être tenus responsables du rôle qu'ils jouent dans la définition d'une culture d'exploitation sur le lieu de travail. Les longues heures de travail sous des conditions de stress et d'isolement social sont normalisées, de même que l'acceptation sociale d'un comportement d'exploitation entre collègues et envers les membres de la communauté avoisinante.
- e. **Renforcer l'application de la loi** : Assurer l'application de conséquences financières et sociales en cas de répercussions sociales négatives causées par les PER, les TMT, les promoteurs et tous les autres acteurs. Les conséquences doivent inclure des amendes directes, des politiques de cessation d'activité, des programmes de justice réparatrice en matière d'emploi, le licenciement de l'employé, etc.

5. Mise à jour des pratiques procédurales et administratives :

- a. **Introduire une possibilité de refus** : Renforcer le pouvoir des gouvernements régionaux et des communautés en leur donnant la possibilité de refuser une proposition de PER pour une durée indéterminée.

- b. **Intégrer et financer une mobilisation communautaire continue** : Veiller à ce que la participation de la communauté commence dès les premières étapes de la planification des PER, se poursuive tout au long de la durée de vie des activités des PER et s'étende à la post-fermeture et à l'assainissement. Le gouvernement fédéral et les promoteurs doivent être responsables du financement de cet engagement permanent dans le cadre du processus d'évaluation d'impact communautaire (EIC).
 - c. **Préserver l'intégrité des documents** : Les promoteurs et les consultants qui rédigent les documents d'EIE, particulièrement ceux qui traitent des effets sociaux et des impacts sur les droits des peuples et des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, ne doivent pas reproduire ou plagier des sections d'autres EIE. Les promoteurs et les consultants engagés doivent plutôt réaliser des travaux originaux et des recherches adaptées à ce projet pour veiller à ce que le contexte socioculturel soit correctement pris en compte. En outre, les consultants et les promoteurs doivent faire attention au langage et appliquer les normes en vigueur les plus efficaces pour affirmer les identités dans les termes propres aux personnes et aux communautés.
 - d. **Normaliser le format des documents** : Appliquer un format normalisé pour les volumes et les principales sections des études d'impact téléchargées dans le Registre de l'AEIC pour améliorer la cohérence et la transparence des documents et faciliter la navigation dans les documents. Chaque EIE doit respecter un format établi pour les volumes et leur contenu (y compris des titres de section cohérents), qui est étiqueté et uniforme d'un projet à l'autre pour faciliter la compréhension du lecteur et améliorer la transparence générale. Les sous-sections doivent rester adaptées aux circonstances particulières du projet.
 - e. **Mettre à jour le site Web de l'AEIC** : Le site Web de l'AEIC doit être mis à jour pour améliorer la navigation intuitive du site et faciliter ainsi la recherche de renseignements tels que les détails de la proposition du PER, les possibilités de participation de la communauté, le soutien offert, le financement et la formation.
 - f. **Exiger la divulgation publique des baraquements** : Modifier les lignes directrices relatives à l'évaluation d'impact des projets afin d'exiger la divulgation par les promoteurs des baraquements, de leur taille et de l'utilisation éventuelle d'infrastructures locales pour loger les TMT. Nous recommandons que cette information soit également incluse sur la page Web de description du Registre de l'AEIC pour chaque projet, en indiquant « Camp de travailleurs (O/N) », « Taille du camp de travailleurs (nbre) », et « Utilisation de logements de la communauté locale (O/N) ».
- 6. METTRE AU POINT DES OUTILS ET DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES :**
- a. **Créer des études de cas sur l'ACS Plus** : Embaucher des chercheurs indépendants et des groupes communautaires pour créer des études de cas hypothétiques à partager avec les promoteurs. Les études de cas doivent illustrer la mise en œuvre des pratiques exemplaires de l'ACS Plus, inclure des conseils en matière de recherche et d'atténuation, et illustrer la mobilisation intersectionnelle et communautaire qui tient compte des traumatismes.
 - b. **Mettre en place un système d'alerte sur les PER** : Les alertes peuvent prendre la forme d'un bulletin par courriel, de messages textes, de notifications par téléphone, etc., qui informent directement les membres du public des nouvelles évolutions concernant les PER proposés près de chez eux. Ces alertes doivent inclure des liens vers un site Web à jour de l'AEIC qui décrit clairement l'ampleur et la portée du PER, indique les mesures d'adaptation pour les travailleurs, l'étape actuelle du processus

d'EI, les possibilités de participation de la communauté et les coordonnées de la personne chargée de la liaison avec la communauté.

- c. **Embaucher des agents de liaison communautaires pour faciliter l'éducation :** Embaucher des agents de liaison communautaires régionaux pour informer les membres de la communauté des étapes et de la progression du processus d'EI pendant toute la durée de vie d'un PER. Essayer d'assurer la continuité de ces employés.
- d. **Embaucher un ombudsman pour responsabiliser le personnel sur le lieu de travail :** Soutenir la création d'un poste d'ombudsman accessible et connu de tous les travailleurs employés par des projets approuvés dans le cadre des processus fédéraux d'évaluation d'impact. Si elle n'est pas employée par l'AEIC, cette personne peut être placée au bureau du conseiller scientifique en chef ou au Secrétariat du Conseil du Trésor. Les travailleurs ou les membres de la communauté peuvent ainsi signaler en toute confidentialité les incidents survenus dans les PER ou dans les communautés avoisinantes.
- e. **Créer une communauté de pratique :** Créer une communauté de pratique pour les ministères fédéraux (l'AEIC et les instituts de recherche en santé du Canada) afin de procéder à un échange réciproque de connaissances sur des sujets tels que la mobilisation de la communauté et les méthodes de recherche.

RESTRICTIONS

Nous avons connu quelques limitations et difficultés qui ont pu affecter l'exhaustivité de notre analyse. En ce qui concerne notre analyse des documents, l'analyse des évaluations d'impact social, telles que l'inclusion des identités marginalisées, est difficile à réaliser en raison du manque de disponibilité, des protocoles de nomenclature des documents imprécis et des différents formats utilisés pour ces documents (da Silva et coll., 2021). Notre étude a fait écho à cette constatation, étant donné que les documents d'EIE examinés dans le cadre de la LCEE 2012 manquaient de cohérence dans l'emplacement téléchargé sur le Registre et étaient souvent séparés en plus de 90 fichiers individuels. Les titres, le classement et les méthodes d'étiquetage des documents manquaient de cohérence. La recherche des sections pertinentes de l'EIE pour l'analyse a été difficile, car les titres n'étaient pas normalisés (par exemple, « Consultation et mobilisation », « Environnement humain existant », « Évaluation des effets sociaux », etc.). Ces incohérences laissent supposer que nous avons omis des données pertinentes lors de notre examen et nous ont contraints à exclure certains projets en raison de la difficulté d'accès aux documents relatifs aux EIE. Après avoir complété notre examen, nous reconnaissons que nous avons omis des groupes démographiques importants, notamment la diversité des âges (en particulier les personnes âgées) et le statut socio-économique. En outre, plusieurs des termes français que nous avons utilisés au cours de notre analyse n'englobaient pas tous les termes, étant donné que les termes changent en fonction du genre et des pluriels. En outre, nous n'avons pas trouvé de traduction française pour certains termes, tels que *Two Spirit*.

Dans l'ensemble, l'accès public et la transparence sont des principes fondamentaux du processus d'EI au Canada, ce qui est essentiel, car le public peut ainsi responsabiliser ce processus (Glucker et coll., 2013; Hunsberger et coll., 2020). Cependant, les documents fournis sur le Registre de l'AEIC continuent d'être difficiles d'accès et incohérents, ce qui nuit à l'accessibilité de ces renseignements (Hunsberger et coll., 2020).

Quant à notre examen systématique de la documentation, l'une de ses principales limites est la faible quantité d'études retenues, indiquant ainsi qu'il s'agit toujours d'une lacune importante dans les connaissances. Au vu de l'échantillon, la plupart des identités 2ELGBTQQIA+ n'ont pas été représentées dans cette étude. En outre, alors que les études préconisent davantage de recherches sur les intersections des identités qui se chevauchent, telles que la race et la classe, des études sont également nécessaires sur les communautés exclues de la recherche, notamment les communautés asexuelles, non binaires, intersexuées et bispirituelles. Ce constat indique qu'il est nécessaire de se pencher davantage sur les diverses expériences 2ELGBTQQIA+ dans le monde universitaire, en général. En outre, l'une des études qualitatives a fait l'objet d'une double présentation dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Maake 2019) et d'un article évalué par des pairs (Maake et coll., 2021). Enfin, il existe une pluralité de sexualités et de genres uniques dans diverses dimensions socioculturelles, qui ne peuvent pas toujours être perçus ou compris par les lectures queer occidentales. Cela signifie qu'en tant que chercheurs, notre enracinement dans le savoir occidental nous amène inévitablement à méconnaître le contexte socioculturel de certains peuples et à les étiqueter de manière erronée dans un langage et des cadres occidentaux.

En outre, nous avons créé et séparé notre analyse selon les catégories d'identité de Statistique Canada. Cependant, la séparation des identités est une construction coloniale qui perpétue la fragmentation des groupes et des identités qui se croisent. Par exemple, nous séparons les

catégories entre les Autochtones racialisés, les non-Autochtones racialisés, les groupes religieux, l'identité de genre, etc. Cette distinction est erronée, car nous savons que des personnes peuvent être afro-autochtones, juives et membres des communautés 2ELGBTQQA+. Si nous demandons aux promoteurs de rendre compte de la manière dont ils perpétuent le mal par leur travail, nous devons, en tant que chercheurs, rendre compte de la même chose. Ainsi, notre travail, qui est imprégné de cadres coloniaux occidentaux et de telles catégorisations, perpétue la simplification à outrance des personnes.

CONCLUSION

En conclusion, après avoir examiné l'inclusion des populations marginalisées dans les EIE rédigées par les promoteurs en vertu de la LCEE 2012 et réalisé une carte systématique pour comprendre les impacts connus des PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+, nous avons constaté une lacune constante dans l'inclusion des communautés marginalisées dans les processus d'évaluation d'impact. En outre, nous avons constaté une lacune persistante dans la compréhension des impacts communautaires des PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+. Nous avons constaté que les EIE tenaient compte des personnes qu'elles étaient obligées d'inclure et qu'elles dépassaient rarement le cadre de l'impact pour inclure la mobilisation d'autres communautés marginalisées. En outre, notre examen systématique n'a pu trouver qu'un échantillon incroyablement restreint d'articles visant à comprendre l'impact des PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+. Les articles trouvés faisaient état d'une hypermasculinité persistante qui perpétuait l'homophobie, le sexisme et les comportements à risque entraînant des préjudices sur le lieu de travail et au sein de la communauté. Dans l'ensemble, nos résultats soulignent la nécessité de mener des recherches qualitatives plus approfondies auprès des communautés marginalisées qui vivent à proximité des PER ou qui y travaillent. Toutefois, en raison des problèmes de sécurité, des approches communautaires sont nécessaires pour réduire les possibles risques pour les membres des communautés marginalisées.

Bien que peu de recherches examinent plus particulièrement les impacts des PER sur les communautés 2ELGBTQQIA+ au Canada et ailleurs, un important corpus de documents retrace les relations entre l'extractivisme et l'oppression sexuelle, genrée et raciale (voir par exemple Chen 2012; Cram 2022; Estes 2019; Mortimer-Sandilands et Erickson 2010; Murphy 2017; Povinelli 2011; Rifkin 2011; TallBear 2018; Wolfe-Hazard 2022). D'une manière générale, ces documents démontrent que la production et la régulation de la normativité sexuée et sexuelle sont liées aux régimes d'extraction d'énergie et aux processus imbriqués du colonialisme de peuplement et du capitalisme racial. En d'autres mots, une relation d'extraction avec la Terre caractérise une culture de colonisation nord-américaine qui attribue des valeurs raciales et sexuelles selon une approche centrée sur le sujet hétérosexuel mâle cis blanc. Comprendre davantage ces enchevêtrements et ces histoires, ainsi que leurs particularités locales, est essentiel pour commencer à réparer les préjudices et bâtir des futurs plus justes et plus régénérateurs.

CONTRIBUTIONS

Nous tenons à remercier tout d'abord nos communautés et nos proches, notamment Kelsey Chamberlin, E Sin, R.V, L.P, A.S, E.W, et tous ceux à qui nous sommes redevables et qui nous apportent leur amour et leur soutien réciproque. Nous tenons également à remercier nos collègues et conseillers, y compris Kate Sherren, qui nous ont transmis des renseignements précieux pour enrichir cette étude.

Cette étude a été financée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada au moyen d'une subvention accordée au laboratoire Westwood de l'Université Dalhousie, ainsi que par les bourses Legacy et Killam de l'Université Dalhousie et la bourse d'études supérieures de la Nouvelle-Écosse.

L'étude a été conçue par Alana Westwood. Elle a été organisée et dirigée par Ali MacKellar, Kimberly Klenk et Alana Westwood. Matthew Falconer, Amber J. Fletcher, Soni Grant et Trudy Samuel ont fourni des conseils et une orientation stratégique pour l'étude et ont contribué à la coordination du financement. Les méthodes et les approches ont été mises au point par Ali MacKellar et Alana Westwood. La sélection, l'extraction des données et l'analyse des données pour l'analyse documentaire ont été effectuées par Ali MacKellar, Brianna B. et S.C.B.

Ali MacKellar, Kimberly Klenk et S. Mines ont procédé à la sélection et à l'extraction des données pour l'examen systématique de la documentation, et AM a procédé à l'analyse des données.

L'atelier d'experts sera planifié, coordonné et animé par Kimberly Klenk, Ali MacKellar, Alana Westwood, Manjulika E. Robertson, Jenna Hutchen et Matthew Falconer. Les participants à l'atelier et les détenteurs du savoir sont Peter Unger, Amélie Morin, Marion Doull, Jamie Kneen, Stacy Muise, des représentants de FEGC, Leah Levac, Sehrish, Ian Stewart, Michael Grassie, H. N. Ellingwood et Deborah Stienstra. Les réviseurs des premières versions du rapport ont été Soni Grant, Matthew Falconer, Marion Doull, Stacy Muise, Michael Grassie, H. N. Ellingwood et A. Aylesworth. Le compte rendu de l'atelier a été rédigé par A. Aylesworth et révisé par Ali MacKellar. Tous les participants à l'atelier ont eu la possibilité de donner leur avis sur le compte rendu avant sa publication. La rédaction du rapport a été dirigée par Ali MacKellar. Tous les auteurs ont lu et révisé ce rapport et seront invités à consentir à leur inclusion dans la version finale. Toutes les personnes mentionnées dans les remerciements ont consenti à leur inclusion.

RÉFÉRENCES

- Abelson, M. J. (2016), « "You aren't from around here" : Race, masculinity, and rural transgender men ». *Gender, Place & Culture*, Vol. 23 n° 11, p. 1535 à 1546.
<https://doi.org/10.1080/0966369X.2016.1219324>
- Mines Agnico Eagle Limitée (2015), *Projet Akasaba Ouest Étude d'Impact Environnemental et Social, Volume 1 – Rapport Principal*. <https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80090/102528F.pdf>
- Anifowose, B., Lawler, D., van der Horst, D. et Chapman, L. (2016), « A systematic quality assessment of Environmental Impact Statements in the oil and gas industry ». *The Science of the Total Environment*, 572. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2016.07.083>
- Ashamole, D. C. (2019), « Extractive industry and the politics of manhood in Nigeria's Niger Delta: A masculinity perspective of gender implication of resource extractivism ». *NORMA*, Vol. 14 n° 4, p. 255 à 270. <https://doi.org/10.1080/18902138.2019.1663988>
- Ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation de la C.-B. (2019), « *Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act—Province of British Columbia* ». Province de la Colombie-Britannique.
<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/governments/indigenous-people/new-relationship/united-nations-declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples>
- Bhatti, A. (25 octobre 2019), « Fort McMurray Drug and Alcohol Addiction Help ». *Andy Bhatti*. <https://andybhatti.com/addictions/fort-mcmurray-oil-workers-struggling-with-addiction/>
- Black Cultural Centre for Nova Scotia (2021), « *Our History – Black Cultural Centre for Nova Scotia* ». <https://bccns.com/our-history/>
- Bogdan, S. (15 février 2023), « New report raises concerns over labour exploitation of migrant workers during pandemic | Globalnews.ca ». Global News.
<https://globalnews.ca/news/9488160/report-labour-exploitation-migrant-workers-during-pandemic/>
- Boron, J., Levett, K. et Pope, M. (2021), « *Racial inequities in rural, remote, and northern Canadian planning* », p. 5. https://www.cip-icu.ca/getattachment/CIP-News/Latest-News/May-2022/Celebrating-National-Indigenous-History-Month-2022/PlanCanada_Spring2021_BoronLevettPope.pdf.aspx
- BP Canada Energy Group ULC et Stantec Consulting (2018), « *Chapter 7.0: Existing Socio-Economic Environment in Newfoundland Orphan Basin Exploration Drilling Program Environmental Impact Statement* ». <https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80147/125908E.pdf>
- Burrow, S., Goldberg, L., Searle, J. et Aston, M. (2018), « Vulnerability, Harm, and Compromised Ethics Revealed by the Experiences of Queer Birthing Women in Rural Healthcare ». *Journal of Bioethical Inquiry*, vol. 15 n° 4, p. 511 à 524. <https://doi.org/10.1007/s11673-018-9882-5>
- Campbell, C. (1997), « Migrancy, masculine identities and AIDS: The psychosocial context of HIV transmission on the South African gold mines ». *Social Science & Medicine*, Vol. 45 n° 2, p. 273 à 281. [https://doi.org/10.1016/S0277-9536\(96\)00343-7](https://doi.org/10.1016/S0277-9536(96)00343-7)
- Centre for Feminist Research York University (2017), « Challenging Trafficking in Canada » (p. 1 à 32) [note de breffage]. Université York. [Challenging-Trafficking-in-Canada-Policy-Brief-2017.pdf](https://www.yorku.ca/cfr/Challenging-Trafficking-in-Canada-Policy-Brief-2017.pdf)
- Chen, M. (2012), « *Animacies: Biopolitics, Racial Mattering, and Queer Affect* ». Duke University Press.

- Chin, M. (2021), « Sacrificial Entrepreneurship: The Political Economy of Queer and Trans of Color Community Arts under Neoliberalism ». *Journal of Homosexuality*, Vol. 68 n° 8, p. 1371 à 1392. <https://doi.org/10.1080/00918369.2019.1698912>
- Collaboration for Environmental Evidence. Pullin, A., Frampton, G., Livoreil, B., Petrokofsky, G. et éd. (2022), « *Guidelines and Standards for Evidence synthesis in Environmental Management* ». Version 5.1. www.environmentalevidence.org/information-for-authors.
- Condes, A. (2021), « Man Camps and Bad Men: Litigating Violence Against American Indian Women ». *Northwestern University Law Review*, Vol. 116 n° 2, p. 515 à 560. <https://scholarlycommons.law.northwestern.edu/nulr/vol116/iss2/4>
- Cram, E. (2022), « Violent Inheritance: Sexuality, Land, and Energy in Making the North American West ». University of California Press.
- Dalseg, S. K., Kuokkanen, R., Mills, S. et Simmons, D. (2018), « Gendered Environmental Assessments in the Canadian North: Marginalization of Indigenous Women and Traditional Economies ». *Northern Review*, Vol. 47, article 47. <https://doi.org/10.22584/nr47.2018.007>
- Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, C 44 SBC 2019 (2019). <https://www.canlii.org/en/bc/laws/stat/sbc-2019-c-44/latest/sbc-2019-c-44.html>
- Duckett, C. C. (2021), « Downtowns and Diverted Dollars: How the Metronormativity Narrative Damages Rural Queer Political Organizing ». *Tulane Journal of Law and Sexuality: A Review of Sexual Orientation and Gender Identity in the Law*, 30, 1. <https://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/lsex30&id=9&div=&collection=>
- Dysart-Gale, D. (2010), « Social Justice and Social Determinants of Health: Lesbian, Gay, Bisexual, Transgendered, Intersexed, and Queer Youth in Canada: Social Justice and Social Determinants of Health ». *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, Vol. 23 n° 1, p. 23 à 28. <https://doi.org/10.1111/j.1744-6171.2009.00213.x>
- Edwards, K. (2019), « 'How we treat women' Worker camps make it possible to build infrastructure in remote locations in Canada. Is it worth the human cost? » *Macleans.Ca*. <https://www.macleans.ca/how-we-treat-women/4>
- Estes, N. (2019), « Our History Is the Future: Standing Rock Versus the Dakota Access Pipeline, and the Long Tradition of Indigenous Resistance ». Verso.
- Equinor Canada Itée (2020), « *Central Ridge Exploration Drilling Program Abridged EIS* ». <https://iaac-aeic.gc.ca/050/documents/p80175/133675E.pdf>
- Ezer, P., Leipert, B., Evans, M. et Regan, S. (2016), « Heterosexual female adolescents' decision-making about sexual intercourse and pregnancy in rural Ontario, Canada ». *Rural and Remote Health*, 16: 3664. <https://doi.org/10.22605/RRH3664>
- Farrales, M., Hoogeveen, D., Sloan Morgan, V., & Catungal, J. P. (2021), « Queering environmental regulation? » *Environment and Planning E: Nature and Space*, Vol. 4 n° 2, p. 175 à 190. <https://doi.org/10.1177/2514848619887165>
- Fonda, M. (2012), « *Canadian Census Figures on Aboriginal Spiritual Preferences: A Revitalization Movement?* » 30, 169-185. <https://doi.org/10.1558/rsth.v30i2.171>.
- Gibson, G. et Klinck, J. (2005), « *Canada's Resilient North: The Impact of Mining on Aboriginal Communities* ». Vol. 3 n° 1, p. 116 à 140. <https://caid.ca/JAICH2005v3n1p115.pdf>
- Gibson, G., Yung, K., Chisholm, L., Quinn, H., Lake Babine Nation et Nak'azdli Whut'en (2017), « *Indigenous Communities and Industrial Camps: Promoting healthy communities in settings of industrial change* ». The Firelight Group.
- Glucker, A. N., Driessen, P. P. J., Kolhoff, A. et Runhaar, H. A. C. (2013), « Public participation in environmental impact assessment: Why, who and how? » *Environmental Impact*

- Assessment Review*, 43, p. 104 à 111. <https://doi.org/10.1016/j.eiar.2013.06.003>
- Goldenberg, S. M., Shoveller, J. A., Koehoorn, M. et Ostry, A. S. (2010a), « And they call this progress? Consequences for young people of living and working in resource-extraction communities ». *Critical Public Health*, Vol. 20 n° 2, p. 157 à 168. <https://doi.org/10.1080/09581590902846102>
- Goldenberg, S. M., Shoveller, J. A., Koehoorn, M. et Ostry, A. S. (2010b), « And they call this progress? Consequences for young people of living and working in resource-extraction communities ». *Critical Public Health*, Vol. 20 n° 2, p. 157 à 168. <https://doi.org/10.1080/09581590902846102>
- Goldenberg, S., Shoveller, J., Ostry, A. et Koehoorn, M. (2008), « Youth sexual behaviour in a boomtown: Implications for the control of sexually transmitted infections ». *Sexually Transmitted Infections*, Vol. 84 n° 3, p. 220 à 223. <https://doi.org/10.1136/sti.2007.027219>
- Gouvernement du Canada (15 janvier 2001), *Recensement de la population* [site Web du gouvernement]. Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm?DGUID=2021A000011124>
- Gouvernement du Canada (29 octobre 2003), « *Registre canadien d'évaluation d'impact* ». <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations?&culture=fr-CA>
- Gouvernement du Canada (2019a), *Loi sur l'évaluation d'impact 2019* [Gouvernement – ministre de la Justice]. Gouvernement du Canada. <https://laws.justice.gc.ca/PDF/I-2.75.pdf>
- Gouvernement du Canada (14 septembre 2022), « *Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)* » [Gouvernement du Canada]. Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus). <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>
- Gouvernement du Canada, SC (4 janvier 2019b), *Caractéristiques de la population active selon la profession, annuelles, inactif*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410029701&request_locale=fr
- Haddaway, N. R., Macura, B., Whaley, P. et Pullin, A. S. (2018), « ROSES Reporting standards for Systematic Evidence Syntheses: Pro forma, flow-diagram and descriptive summary of the plan and conduct of environmental systematic reviews and systematic maps ». *Environmental Evidence*, Vol. 7 n° 1, p. 7. <https://doi.org/10.1186/s13750-018-0121-7>
- Haynes, N. (2020), « 'Overloaded like a Bolivian truck': Discursive constructions of gender, race, and nationalism in northern Chilean memes ». *Journal of Language and Sexuality*, Vol. 9 n° 1, p. 69 à 92. <https://doi.org/10.1075/jls.19002.hay>
- Henriquez, N. R. et Ahmad, N. (2021), « "The Message Is You Don't Exist" : Exploring Lived Experiences of Rural Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer/Questioning (LGBTQ) People Utilizing Health care Services ». *SAGE Open Nursing*, 7, 23779608211051176. <https://doi.org/10.1177/23779608211051174>
- Hill, N. S., Dorow, S., Barnettson, B., Martinez, J. F. et Matsunaga-Turnbull, J. (2019), « Occupational Health and Safety for Migrant Domestic Workers in Canada: Dimensions of (Im)mobility ». *NEW SOLUTIONS: A Journal of Environmental and Occupational Health Policy*, Vol. 29, n° 3, p. 397 à 421. <https://doi.org/10.1177/1048291119867740>
- Hoogeveen, D., Williams, A., Hussey, A., Western, S. et Gislason, M. K. (2021), « Sex, mines, and pipelines: Examining 'Gender-based Analysis Plus' in Canadian impact assessment resource extraction policy ». *The Extractive Industries and Society*, Vol. 8, n° 3, 100921. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100921>
- Hulko, W. et Hovanes, J. (2018), « Intersectionality in the Lives of LGBTQ Youth: Identifying as LGBTQ and Finding Community in Small Cities and Rural Towns ». *Journal of*

- Homosexuality*, Vol. 65 n° 4, p. 427 à 455.
<https://doi.org/10.1080/00918369.2017.1320169>
- Hunsberger, C., Froese, S. et Hoberg, G. (2020), « Toward 'good process' in regulatory reviews: Is Canada's new system any better than the old? » *Environmental Impact Assessment Review*, 82, 106379. <https://doi.org/10.1016/j.eiar.2020.106379>
- Agence d'évaluation d'impact du Canada (21 août 2019), *Analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'évaluation d'impact*. <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/analyse-comparative-sexes-evaluation.html>
- Kattari, S. K., Kattari, L., Johnson, I., Lacombe-Duncan, A. et Misiolek, B. A. (2020), « Differential Experiences of Mental Health among Trans/Gender Diverse Adults in Michigan ». *International Journal of Environmental Research and Public Health*, Vol. 17 n° 18, 6805. <https://doi.org/10.3390/ijerph17186805>
- Key, K. D., Furr-Holden, D., Lewis, E. Y., Cunningham, R., Zimmerman, M. A., Johnson-Lawrence, V. et Selig, S. (2019), « The Continuum of Community Engagement in Research: A Roadmap for Understanding and Assessing Progress ». *Progress in Community Health Partnerships: Research, Education, and Action*, Vol. 13 n° 4, p. 427 à 434. <https://doi.org/10.1353/cpr.2019.0064>
- Kramsch, C. (2014), « Language and Culture ». *AILA Review*, 27, p. 30 à 55. <https://doi.org/10.1075/aila.27.02kra>
- Leeworthy, D. (2016), « For our common cause: Sexuality and left politics in South Wales », p. 1967 à 1985. *Contemporary British History*, Vol. 30 n° 2, p. 260 à 280. <https://doi.org/10.1080/13619462.2015.1073591>
- Levac, L., Stinson, J., Manning, S. M. et Stienstra, D. (2021), « Expanding evidence and expertise in impact assessment: Informing Canadian public policy with the knowledges of invisible communities ». *Impact Assessment and Project Appraisal*, Vol. 39, no 3, p. 218 à 228. <https://doi.org/10.1080/14615517.2021.1906152>
- Logie, C. H., Lys, C. L., Dias, L., Schott, N., Zouboules, M. R., MacNeill, N. et Mackay, K. (2019), « "Automatic assumption of your gender, sexuality and sexual practices is also discrimination" : Exploring sexual healthcare experiences and recommendations among sexually and gender diverse persons in Arctic Canada ». *Health & Social Care in the Community*, hsc.12757. <https://doi.org/10.1111/hsc.12757>
- Logie, C. H., Lys, C. L., Schott, N., Dias, L., Zouboules, M. R. et Mackay, K. (2018), « "In the North you can't be openly gay" : Contextualising sexual practices among sexually and gender diverse persons in Northern Canada ». *Global Public Health*, Vol. 13 n° 12, p. 1865 à 1877. <https://doi.org/10.1080/17441692.2018.1449881>
- Luetz, J. M. et Walid, M. (2019), « Social Responsibility Versus Sustainable Development in United Nations Policy Documents: A Meta-analytical Review of Key Terms in Human Development Reports ». Dans W. Leal Filho (éd.), *Social Responsibility and Sustainability* (p. 301 à 334). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-03562-4_16
- Maake, T. B. (2021), « Studying South African Black Gay Men's Experiences: A First-Time Researcher's Experience of Reflexivity in a Qualitative Feminist Study ». *The Qualitative Report*, Vol. 26 n° 12, p. 3771 à 3786. <https://doi.org/10.46743/2160-3715/2021.5041>
- Maake, T. B., Rugunanan, P. et Smuts, L. (2021), « Negotiating and Managing Gay Identities in Multiple Heteronormative Spaces: The Experiences of Black Gay Mineworkers in South Africa ». *Journal of Homosexuality*, p. 1 à 24. <https://doi.org/10.1080/00918369.2021.2015954>
- Manning, S., Nash, P., Levac, L., Stienstra, D., et Stinson, J. (2018), « Strengthening Impact Assessments for Indigenous Women » (p. 77). En ligne : Canadian Research Institute for

- the Advancement of Women. Extrait de https://www.criawicref.ca/images/userfiles/files/FINAL_CEAARReport_Dec7.pdf
- Markusoff, J. (31 mai 2018). « Are “man camps” that house pipeline construction workers a menace to Indigenous women? » *Macleans.Ca*.
<https://www.macleans.ca/news/canada/are-man-camps-that-house-pipeline-construction-workers-a-menace-to-indigenous-women/>
- Microsoft Corporation (2018), *Microsoft Excel*. Microsoft Corporation.
<https://office.microsoft.com/excel>
- Nagy, S. et Teixeira, C. (2019), « Experiences of Female Long-Distance Labour Commuters from Kelowna to the Oil Fields of Alberta ». *Journal of Rural and Community Development*, Vol. 14 n° 4, article 4.
<https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/1698>
- Mortimer-Sandilands, C. et Erickson, B. (éds.) (2010), « Queer Ecologies : Sex, Nature, Politics, Desire ». Indiana University Press.
- Murphy, M. (2017), « Alterlife and Decolonial Chemical Relations ». *Cultural Anthropology*, Vol. 32 n° 4. <https://doi.org/https://doi.org/10.14506/ca32.4.02>
- Enquête nationale sur les FFADA (2019), « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées » Volume 1a. Extrait de <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>
- Native-Land.ca (novembre 2022), *Native-Land.ca | Our home on native land*. <https://native-land.ca/>
- Newgold Inc. (17 mars 2023), *Sustainability Report—Social* [entreprise]. « Social Sustainability Report ». <https://sustainability.newgold.com/sustainability-report/social/>
- Neis, B. et Lippel, K. (2019), « Occupational Health and Safety and the Mobile Workforce: Insights From a Canadian Research Program ». *NEW SOLUTIONS: A Journal of Environmental and Occupational Health Policy*, Vol. 29 n° 3, p. 297 à 316.
- Orellana, E. R., Alva, I. E., Cárcamo, C. P. et García, P. J. (2013), « Structural Factors That Increase HIV/STI Vulnerability Among Indigenous People in the Peruvian Amazon ». *Qualitative Health Research*, Vol. 23 n° 9, p. 1240 à 1250.
<https://doi.org/10.1177/1049732313502129>
- Pachai, B. et Bishop, H. (2006), « *Historic Black Nova Scotia* ». Nimbus Publishing Itée.
- Pauktuutit (2020), « *Ensuring the Safety and Well-Being of Inuit Women in the Resource Extraction Industry: A literature review* ». Pauktuutit.
<https://q0599p9vrr.wpdns.site/project/ensuring-the-safety-and-well-being-of-inuit-women-in-the-resource-extraction-industry/>
- Pictou, S. (2021), « *Wolastoqiyik and Mi'kmaq Grandmothers—Land/Water Defenders Sharing and Learning Circle: Generating Knowledge for Action* ». Kairos Canada. Extrait de https://www.kairoscanada.org/wp-content/uploads/2021/09/Grandmothers_Land_Defense_Report_Pictou_2021.pdf
- Pimentel da Silva, G. D., Parkins, J. R. et Sherren, K. (2021), « Do methods used in social impact assessment adequately capture impacts? An exploration of the research-practice gap using hydroelectricity in Canada. » *Energy Research & Social Science*, 79, 102188.
<https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102188>
- Poon, C. S. et Saewyc, E. M. (2009), « Out Yonder: Sexual-Minority Adolescents in Rural Communities in British Columbia ». *American Journal of Public Health*, Vol. 99 n° 1, p. 118 à 124. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2007.122945>
- Poon, M. K.-L., Li, A. T.-W., Wong, J. P.-H. et Wong, C. (2017), « Queer-friendly nation? The experience of Chinese gay immigrants in Canada ». *China Journal of Social Work*, Vol. 10 n° 1, p. 23 à 38. <https://doi.org/10.1080/17525098.2017.1300354>

- Povinelli, E. (2011), « Economies of Abandonment: Social Belonging and Endurance in Late Liberalism ». Duke University Press.
- Rice, D., Rhodes, J. H. et Nteta, T. (2019), « Racial bias in legal language ». *Research & Politics*, Vol. 6 n° 2, 205316801984893. <https://doi.org/10.1177/2053168019848930>
- Rifkin, M. (2011), « When did Indians Become Straight? Kinship, the History of Sexuality, and Native Sovereignty ». Oxford University Press.
- Ruddell, R. (2011), « Boomtown Policing: Responding to the Dark Side of Resource Development ». *Policing*, Vol. 5 n° 4, p. 328 à 342. <https://doi.org/10.1093/police/par034>
- Ruddell, R., Jayasundara, D. S., Mayzer, R. et Heitkamp, T. (2017), « Drilling Down: An Examination of the Boom-Crime Relationship in Resource Based Boom Counties ». *Actual Problems of Economics and Law*, Vol. 11 n° 1. <https://doi.org/10.21202/1993-047X.11.2017.1.208-224>
- Sask Power. (17 mars 2023). « Commitment to Diversity and Inclusion » [site Web]. *Commitment to Diversity and Inclusion*. <https://www.saskpower.com/about-us/Our-Company/Commitment-to-Diversity-and-Inclusion>
- Saxinger, G. (2021), « Rootedness along the way: Meaningful sociality in petroleum and mining mobile worker camps ». *Mobilities*, Vol. 16 n° 2, p. 194 à 211. <https://doi.org/10.1080/17450101.2021.1885844>
- Shell Canada (17 mars 2023), « Diversité et inclusion » [site Web de la société]. *Shell Canada Diversité et inclusion*. https://www.shell.ca/en_ca/careers/about-careers-at-shell/we-are-one-équipe/diversite-inclusion.html
- Smith, M. (2019), « Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada ». *Social & Legal Studies*, 29, p. 65 à 84. <https://doi.org/10.1177/0964663918822150>
- Stantec (2014), « Consultation et engagement » (p. 3.1 à 4.14). *Shelburne Basin Venture Drilling Project*. <https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80058/99341E.pdf>
- Statistique Canada (15 juin 2021), « Le Quotidien – Un portrait statistique des différentes communautés LGBTQ2+ du Canada » [gouvernement du Canada]. *Un portrait statistique des différentes communautés LGBTQ2+ du Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210615/dq210615a-fra.htm>
- Stienstra, D. (2015), « Northern Crises: WOMEN'S RELATIONSHIPS AND RESISTANCES TO RESOURCE EXTRACTIONS ». *International Feminist Journal of Politics*, Vol. 17 n° 4, p. 630 à 651. <https://doi.org/10.1080/14616742.2015.1060695>
- Stienstra, D., Manning, S. et Levac, L. (2020), « More Promise than Practice GBA+ Intersectionality and Impact Assessment » (p. 82). Université de Guelph : Centre de recherche Live Work Well. Extrait de https://liveworkwell.ca/sites/default/files/pageuploads/Report_Mar31_AODA.pdf
- Suriyasarn, B. (2016), « Discrimination and Marginalization of LGBT Workers in Thailand ». Dans T. Köllen (éd.), « Sexual Orientation and Transgender Issues in Organizations: Global Perspectives on LGBT Workforce Diversity » (p. 197 à 215). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-29623-4_12
- TallBear, K. (2018), « Making Love and Relations Beyond Settler Sex and Family ». Dans A. Clarke et D. Haraway (éds.), « Making Kin Not Population: Reconceiving Generations ». University Of Chicago Press.
- Tshepo Maake (2019), « *Spaces of Discrimination and Multiple Identities: Experiences of Black Homosexual Mineworkers* ». <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.14517.40167>
- Vowel, C. (2016), « *Indigenous Writes: A Guide To First Nations, Métis, & Inuit Issues In Canada* ». HighWater Press, 2016,
- Westwood, A. R., Hutchen, J., Kapoor, T., Klenk, K., Saturno, J., Antwi, E. K., Eguny, F., Cortini, F.,

- Robertson, M., Le Noble, S., Wang, J., Falconer, M. et Nguyen, V. M. (2023), « A systematic map of knowledge exchange across the science-policy interface for forest science: How can we improve consistency and effectiveness? » *Ecological Solutions and Evidence*, Vol. 4 n° 1. <https://doi.org/10.1002/2688-8319.12214>
- Westwood, A. R., Hutchen, J., Kapoor, T., Klenk, K., Saturno, J., Wang, J., Falconer, M. et Nguyen, V. M. (2021), « A systematic mapping protocol for understanding knowledge exchange in forest science ». *Ecological Solutions and Evidence*, Vol. 2 n° 3. <https://doi.org/10.1002/2688-8319.12096>
- Whitehawk, M. (7 août 2008), « *Anishinabek Condemn Term "Aboriginal"* ». First Nations Drum Newspaper. <http://www.firstnationsdrum.com/2008/08/anishinabek-condemn-term-aboriginal/>
- Wilk, R. (2014), « Poverty and Excess in Binge Economies ». *Economic Anthropology*, Vol. 1 n° 1, p. 66 à 79. <https://doi.org/10.1111/sea2.12004>
- Wolfle Hazard, C. (2022), « Underflows: Queer Trans Ecologies and River Justice ». University of Washington Press.
- Woolford, A. et Benvenuto, J. (2015), « Canada and colonial genocide ». *Journal of Genocide Research*, Vol. 17 n° 4, p. 373 à 390. <https://doi.org/10.1080/14623528.2015.1096580>

ANNEXE

Annexe 1 : Résumé des résultats de recherches antérieures financées par l'AEIC

Bon nombre de nos conclusions rejoignent celles d'autres chercheurs qui ont relevé un manque problématique de représentation des communautés marginalisées et invisibles dans les processus d'EI. Nous avons cité et résumé les connaissances et les recommandations antérieures (tableau 13).

Tableau 13. Ce tableau met en évidence les recommandations pour l'ACS Plus dans le cadre de la LEI 2019 formulées par Hoogeveen et al, 2021 et Levac et al, 2021. Les deux projets ont été financés par une subvention de synthèse des connaissances du CRSHC et de l'AEIC.

Approche	Auteurs et année	Description	Page
Résistance du promoteur	Hoogeveen et coll. (2021)	« Il a été noté que la discussion sur la violence à l'égard des femmes suscite un certain malaise et que les acteurs de l'industrie, en général, hésitent à offrir des prestations sociales parce qu'ils craignent que le gouvernement ne se décharge de cette responsabilité sur eux. »	6
Limites des indicateurs de l'ACS Plus	Hoogeveen et coll. (2021)	« Les indicateurs de l'ACS ont leurs propres limites, notamment un manque de clarté quant aux éléments auxquels les changements observés doivent être comparés (qui ou qu'est-ce qui constitue l'élément de comparaison?). Les indicateurs sont souvent créés par des experts dans le cadre d'un processus non participatif, ce qui signifie que les indicateurs peuvent ne pas être pertinents sur le plan culturel... » (Affaires autochtones et du Nord Canada [AANC], 2013)	4
Priorité à la consultation communautaire	Hoogeveen et coll. (2021)	« Notre principale conclusion en ce qui concerne les cadres d'indicateurs est que l'élaboration et la mise en œuvre des indicateurs doivent tenir compte du sexe et du genre, et être pilotées par la communauté. Les communautés sont uniques et requièrent des cadres adaptés au contexte qui ne peuvent pas être caractérisés de manière adéquate par une approche structurée souvent associée à des indicateurs ou à des mesures numériques utilisées pour déterminer l'impact. »	4
	Levac et coll. (2021)	« La nature des évaluations d'impact communautaires, pilotées par la communauté, est essentielle à leur potentiel intersectionnel, car cette caractéristique les rend plus susceptibles et plus aptes à rejeter les compréhensions homogènes de la communauté. »	225

Approche	Auteurs et année	Description	Page
Approches de recherche	Hoogeveen et coll. (2021)	Une approche ascendante pour contrer les limites de la mise en œuvre de l'ACS Plus est mise en évidence par la recherche en matière de politique d'égalité des sexes.	6
	Hoogeveen et coll. (2021)	« Les chercheurs qui travaillent à l'intersection de l'EI et de l'ACS Plus ont suggéré que les cadres d'indicateurs ne soient pas utilisés, mais que des méthodes qualitatives soient employées conjointement avec des études de référence. »	5
Participation communautaire	Levac et coll. (2021)	« Les recherches futures dans ce domaine pourraient se pencher sur la manière dont les évaluations d'impact communautaires peuvent être dirigées plus efficacement par des membres de la communauté souvent invisibles, notamment les femmes handicapées, les jeunes et les personnes qui s'identifient comme LGBTQ2S+. »	225
	Hoogeveen et coll.	« Nos résultats indiquent qu'il est important de travailler directement avec les communautés, y compris les groupes de femmes, et de renforcer la capacité des communautés à participer de manière significative à l'EI (Peletz et Hanna, 2019; Walker et coll., 2019; Nightingale et coll., 2017). »	4
Calendrier et suivi de la mobilisation	Levac et coll. (2021)	« Nous suggérons que [les évaluations d'impact communautaires] soient lancées lors de l'étape préparatoire de la LEI (2019), lorsque l'AEIC peut fournir des conseils aux promoteurs. »	225
	Hoogeveen et coll. (2021)	« Nos conclusions indiquent qu'il est nécessaire de travailler directement avec les communautés touchées, depuis l'étape préparatoire de la planification jusqu'à la fermeture du projet. »	6
Financement de la capacité et de la responsabilité de la communauté	Levac et coll. (2021)	« Les règlements doivent également attribuer les ressources appropriées, c'est-à-dire le financement par les gouvernements, aux évaluations d'impact communautaires et aux consultations menées par les communautés, selon l'ACS Plus. Cela peut renforcer les capacités en mettant à disposition des soutiens externes (par exemple des chercheurs et des consultants en ACS Plus) et favoriser le renforcement des capacités internes de la communauté, en permettant à son tour la participation de membres de la communauté souvent invisibles dont les connaissances peuvent révéler des impacts futurs conséquents. »	225

Approche	Auteurs et année	Description	Page
	Hoogveen et coll. (2021)	« [Nos résultats] soulignent également la nécessité d'amener les communautés à s'approprier les processus d'EI en renforçant les capacités de recherche et de suivi, et en collaborant à la mise au point d'instruments de recherche. »	4
	Levac et coll. (2021)	« Nous avançons que la meilleure façon d'actualiser l'ACS Plus dans les EI est de mettre en place des activités de mobilisation communautaire significatives et dotées de ressources suffisantes. »	219